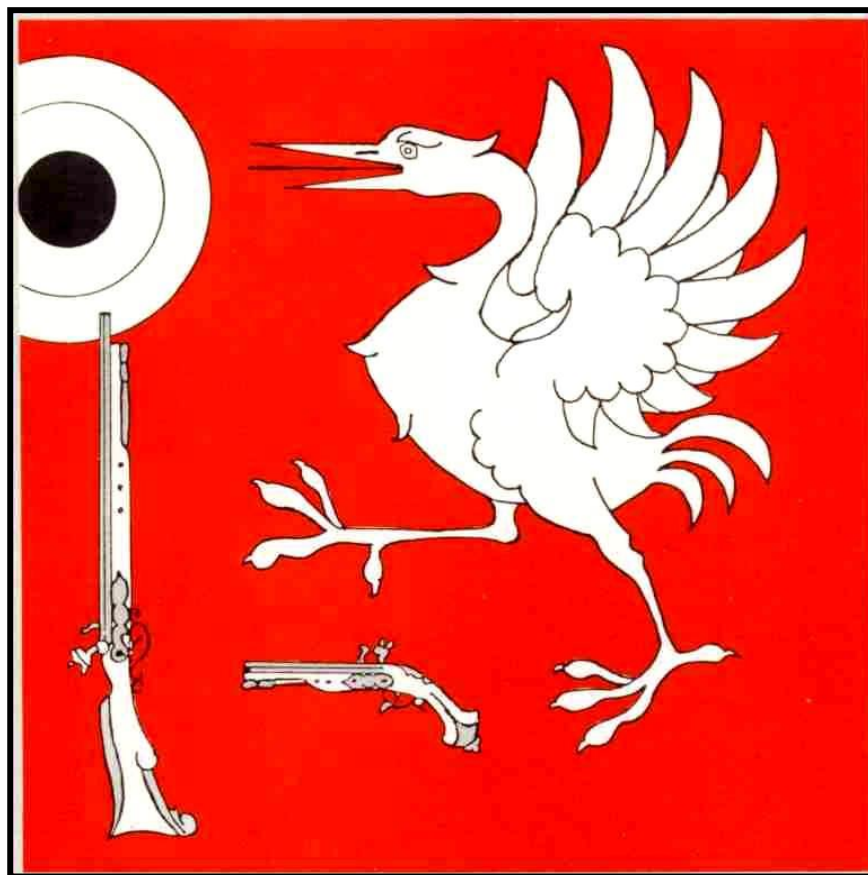


RAPPORT D'ACTIVITES 2018

Convocation à l'assemblée 2019



**Fédération des Sociétés
de Tir de la Gruyère**



CONVOCATION – Aux sections de la Fédération

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale annuelle fixée au

Vendredi 1 mars 2019 à 20h15 à La Roche
à la salle communale, Rte de la Gruyère 9, 1634 La Roche

Distribution des distinctions et rapports annuels

- Avant l'assemblée de 19h30 à 20h00

- a) Première maîtrise fédérale en campagne
- b) Deuxième maîtrise fédérale en campagne
- c) Maîtrise cantonale

Tractanda :

1. Salutations
2. Appel des sections et nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de la dernière assemblée
4. Rapport du président
5. Rapport de gestion et examen des comptes 2018
6. Rapport des vérificateurs de comptes
7. Cotisation 2019 – Tir franc 2019 – Budget 2019
8. Désignation des sociétés vérificatrices des comptes en 2019
9. Rapport des chefs de concours – programme 2019
10. Modification et mise à jour du règlement de la coupe de la Fédération
11. Démission au comité
12. Admission au comité
13. Renouvellement du comité
14. Proclamation des bénéficiaires de distinctions
15. Tir en campagne 2019 – Rapport de la société organisatrice
16. Divers

La société de tir de la Roche se fait un honneur d'accueillir les délégués de la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère. D'ores et déjà, nous lui adressons nos sincères remerciements.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents, Mesdames, Messieurs, nos meilleures et amicales salutations.

AU NOM DU COMITE DE LA FEDERATION DES SOCIETES DE TIR DE LA GRUYERE

Le Président

Joël Ansermot

La secrétaire

Nicole Wiederkehr

1. CALENDRIER – 2019	3
2. COMPOSITION DU COMITE ET ADRESSES – 2018	4
3. ADRESSES DES SOCIETES – 2019	5
4. LE MOT DU PRESIDENT	6
5. HOMMAGE A KONRAD RICHLI, PRESIDENT D'HONNEUR	7
6. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE – 2018	8
7. ADMINISTRATION	15
8. COMPTES DE LA FEDERATION – 2018	19
9. BILAN DE LA FEDERATION – 2018	19
10. BUDGET DE LA FEDERATION – 2019	20
11. TIR EN CAMPAGNE – 2018	21
12. ACTIVITES DU PISTOLET – 2018	34
13. CHAMPIONNAT DE GROUPES 300 M – 2018	37
14. CHAMPIONNAT SUISSE DE SECTIONS – 2018	42
15. COUPE DE LA FEDERATION – 2018	43
16. COUPE INDIVIDUELLE DE LA FEDERATION – 2018	49
17. RAPPORT D'ACTIVITES DES JEUNES TIREURS – 2018	53
18. ASSOCIATION DES MATCHEURS DE LA GRUYERE – 2018	67



Comité 2018

1. Calendrier – 2019

ASSEMBLEE DE LA FEDERATION	Ve 01.03.19	20h15	La Roche
ASSEMBLEE CANTONALE	Sa 09.03.19	selon convocation	Sâles
ASSEMBLEE USS	Ve 26.04.19		Winterthur
ASSEMBLEE FST	Sa 27.04.19		Winterthur

CHAMPIONNAT DE GROUPES

300m	Eliminatoire en stand		Jusqu'au Sa 27.04.19		En stands
	Remise des feuilles		Sa 27.04.19	19h00	Stand Sauthaux
	Finale de district	Catégorie A	Sa 04.05.19	après-midi	Gruyères
		Catégorie D	Sa 04.05.19	après-midi	Grandvillard
		Catégorie E	Sa 04.05.19	après-midi	Grandvillard
	Finale cantonale		Sa 11.05.19	tout le jour	Mont. de Lussy
	Tours principaux	1er tour	Du ma 11.06 au sa 15.06.19		
		2ème tour	Du ma 18.06 au sa 22.06.19		
		3ème tour	Du ma 25.06 au sa 29.06.19		
	Finale Suisse		Sa 31.08.2019		Zurich
50m	Eliminatoire en stand		Xe xx.xx.19		En stands
	Finale cantonale		Sa 21.09.19		Galmiz
	Finale Suisse		Sa 05.10.19		Buchs/AG
25m	Finale cantonale		Sa 01.06.19		Sugiez
	Finale suisse		Sa 31.08.19		Thoune
25-50m	Tirs principaux	1er tour	Me15.05.19 au Lu 03.06.19		
		2ème tour	Lu 10.06.19 au Lu 24.06.19		
		3ème tour	Lu 05.08.19 au Sa 17.08.19		

Tir en campagne

Réservation des rangeurs	Me 15.05.19	19h00	Stand Sauthaux
Tir avancé	Sa 18.05.19	09h00-12h00/13h00-20h00	La Roche
Journées officielles	Ve 24.05.19	15h00-20h00	La Roche
	Sa 25.05.19	08h00-12h00/13h24-20h00	La Roche
	Di 26.05.19	07h24-12h00	La Roche

Jeunes Tireurs

Concours gruérien	Tir avancé	Me 12.06.19	18h00-20h00	Sâles-Vaulruz
	Tir de concours	Sa 22.06.19	13h30-17h00	Sâles-Vaulruz
	Résultats	Sa 22.06.19	17h30	Sâles-Vaulruz
Concours groupes, finale de district		Sa 22.06.19	08h00-12h00	Sâles-Vaulruz
Finale individuelle JT	Finale	Sa 31.08.19	13h30-17h00	Jaun
Journée de la Jeunesse du TC FR		Di 30.06.19	13h30-17h00	St. Ursen
Finale cantonale de groupes		Sa 24.08.19		Mont. De Lussy
Finale cantonale individuelle		Sa 07.09.19		Mont. De Lussy
Finale suisse de groupes		Sa 21.09.19		Emmen
Championnat romand JT		Sa 12.10.19		Payerne
Finale suisse individuelle JU + VE		Sa 26.10.19		Thoune

Coupe de la Fédération par équipe et individuel

Inscription des équipes	Sa 27.04.19	Jérôme Moret, Rte Adrey 170, 1628 Vuadens
Délai d'envoi des feuilles de concours ind.	Sa 29.06.19	Gaillard Bertrand, Rte de la Pra 55 1634 La Roche
Pour les participants à la coupe		(16ème de finale)
1er tour / délai retour des feuilles	Ma 28.05.19 – Ve 21.06.19	(8ème de finale)
2ème tour / délai retour des feuilles	Ma 02.07.19 – Sa 20.07.19	(quart de finale)
3ème tour / délai retour des feuilles	Je 08.08.19 – Ve 30.08.19	(1/2 finale et finale) Echarlens
Finale par équipe	Sa 14.09.19 (13h00-17h00)	
Finale individuel	Sa 14.09.19 (08h30-12h00)	Echarlens

2. Composition du comité et adresses – 2018

PRESIDENT D'HONNEUR				
Mr.	Jean-Louis	ROMANENS		Sorens
MEMBRES D'HONNEUR				
Mme	Jeanine	VIAL		Le Pâquier, Marraïne
Mr.	Guy	BORCARD		Bulle
Mr.	François	BRODARD		Bulle
Mr.	Walter	BUCHS		Im Fang, La Villette
Mr.	Edmond	CHOLLET		Vaulruz
Mr.	Firmin	ESSEIVA		Bulle
Mr.	Roland	GOBET		La Verrerie
Mr.	Gilbert	KOLLY		Pont-la-Ville
Mr.	Cédric	MENOUD		La Verrerie
Mr.	Placide	MEYER		Bulle
Mr.	Jean-Jacques	MORNOD		Bulle
Mr.	François	PASSAPLAN		Hauteville
Mme	Nicole	PUGIN		Riaz
Mr.	Francis	REMY		Charmey
Mr.	Emile	RIME		Echarlens
Mr.	Jean-Louis	ROMANENS		Sorens
Mr.	Jean-Louis	ROPRAZ		Sorens
Mr.	Marcel	SCHUWEY		Villarepos
Mr.	Hans	TSCHIRREN		Courgevaux
Mr.	Jean-Pierre	TORNARE		Charmey
MEMBRES DU COMITE				
Mr.	Joël	ANSERMOT	Président	1998 (2002) Gruyères
Mr.	Bertrand	GAILLARD	Groupes, conc. Ind., rangeurs	2015 La Roche
Mr.	Frédéric	IMHOF	Tir en campagne	2013 Bulle
Mr.	Jérôme	MORET	Coupe FSTG	2010 Vuadens
Mr.	Bernard	REMY	Chef de tir 300 m / matériel	2003 Charmey
Mr.	Rémy	ROUILLY	Responsable pistolet	2014 La Tour de Trême
Mr.	Marc	STAUFFER	Caissier	1999 Lessoc
Mme	Léonie	SUDAN	Responsable des JT	2015 Morlon
Mme	Nicole	WIEDERKEHR	Secrétariat	2016 Pont-la-Ville
BANNERET				
Mr.	Gerold	RAUBER		Jaun
MEMBRES DE LA COMMISSION DE TIR				
Mr.	Grégory	MAGNIN	Président	Villarimboud
Mr.	Yannick	BALLIF		Villarsiviriaux
Mr.	Maxime	BOURGUET		Grolley
Mr.	Julien	GRAND		Riaz
Mr.	Pablo	GUMY		Matran
Mr.	Grégoire	STREICH		Broc
Mr.	Grégoire	SANTSCHI		Laupen
OFFICIER FEDERAL DE TIR				
Mr.	Antoine	PROGIN		Tafers
ASSOCIATION DES MATCHEURS				
Mr.	Flavian	CASTELLA	Président	Bulle

3. Adresses des sociétés – 2019

Nom de la Société	Président				
Bas-Intyamou Société de tir	Jaquet	Marc	Rte de la Scie 31	1665	Estavannens
Botterens Société de tir	Marcel	Repond	Rte du Perré 17	1651	Villarvolard
Broc Carabiniers 300 m	Jean-Paul	Tomasini	Rue de la Chenevières 9	1636	Broc
Broc Carabiniers pistolet	Hautier	François	Planches 99	1653	Crésuz
Bulle Carabiniers	Dupont	Pascal	Rte du Pafuet 10	1724	Le Mouret
Bulle Grevire pistolet	Grangier	Samuel	Chemin de l'Ecole 7	1666	Villars-sous-Mont
Charmey Carabiniers	Bernard	Remy	Rue du Centre 45	1637	Charmey
Corbières-Cerniat Société de tir	Sudan	Léonie	Sur la Scie 9	1642	Sorens
Echarlens L'Arquebuse	Tinguely	Christian	Clos de la Cure 30	1646	Echarlens
Gruyères Mousquetaires	Alexis	Doutaz	Chemin de la Belle Luce 7	1663	Epagny
Hauteville Carabiniers	Dominique	Magnin	Route de l'Auberge 35	1648	Hauteville
Jaun Schützengesellschaft	Philipp	Buchs	Unter Schwendi 4	1656	Im Fang
La Roche Carabiniers	Claude	Mauron	La Chenevière 25	1733	Treyvaux
Le Bry L'Arbalète	Francis	Balmer	Rte du Villard-d'Avry 70	1645	Le Bry
Lessoc Société de tir	François	Both	Rue Montseigneur Genou 3	1669	Lessoc
Haut-Intyamou Société de tir	Maurice	Rime	Rte des Vanils 64	1669	Neirivue
Pont-la-Ville Mousquetaires	José	Pache	Route de la Serbache 21	1634	La Roche
Sâles - Vaulruz Carabiniers	Laurent	Gremaud	Rte des Colombettes 249	1628	Vuadens
Sauthaux Société de tir	Nicole	Pugin	Rue Netton-Bosson 41	1632	Riaz
Sorens Société de tir	Jean-Louis	Rossier	Av. de Florissant 37	1008	Prilly
Vuadens Société de tir	Monney	Eric	Place de l'Ecole 3	1628	Vuadens

Les adresses ci-dessus proviennent en principe de la base de données de la FST et elles sont exactes pour autant que les sociétés tiennent à jour le dit fichier / Etat au 27.01.2019

Site internet de la FST : <https://ssv-vva.esport.ch/> (Date limite de la mise à jour le 15 janvier de chaque année).

4. Le mot du président

Mesdames et Messieurs,

Membres d'honneur, Membres du comité de la Fédération et des Sociétés de tir de la Gruyère,
Chères amies et Chers amis du tir,

2018 a été une édition dans la suite des précédentes avec beaucoup d'éléments positifs.

Le tir en campagne 2018 à Neirivue, organisé par la société de Haut-Intyamont, a été une belle réussite pour le tir en Gruyère.

Un grand merci à la société organisatrice pour la parfaite organisation de ces journées, un merci particulier aux nombreux bénévoles qui ont œuvré à cette réussite et particulièrement à Maurice Rime président de la société et du comité d'organisation.

Dans les événements marquants, je dois malheureusement relever le décès de Konrad Richli, qui fût un personnage et une personnalité importante du tir et de la Fédération.

Je ne souhaite pas aller dans les détails des différents éléments positifs de cette saison, mais je tiens à relever quelques résultats qui m'ont particulièrement réjoui.

J'ai été très heureux de voir deux groupes de la Gruyère, monter sur les podiums des finales cantonales de groupes à 300m, un groupe au pistolet au 25m et un groupe à 50m.

Deux médailles d'or, une pour Gruyères en catégorie D – 300m et une pour Bulle-Grevère au pistolet 50m. Bulle-Grevère remporte aussi la médaille d'argent au pistolet 25m et Charmey en catégorie A – 300m termine sur la troisième marche du podium.

Toutes mes félicitations vont à ces médaillés, mais aussi à tous ceux qui participent à ces concours.

Un autre fait intéressant vient d'un jeune de Vuadens, très prometteur, que l'on voit souvent dans les premières places des concours, il s'agit de Simon Maag, 1^{er} JT au concours de district, 2^{ème} au concours cantonal, 3^{ème} à la finale romande et 3^{ème} à la finale suisse JU+VE.

Au tir en campagne il a aussi brillé en remportant la 1^{ère} place chez les JT à 300m et la 2^{ème} au pistolet 25m, ce qui le place au 2^{ème} rang du combiné élite juste derrière son père Martin.

Simon à un bel avenir dans le tir et je le félicite pour ces belles performances.

Mais heureusement il n'est pas le seul en Gruyère et nous avons une belle relève qui se prépare, reste un grand défi pour nous, s'assurer que ces jeunes prometteurs continuent de pratiquer le tir une fois qu'ils passent dans la catégorie des élites.

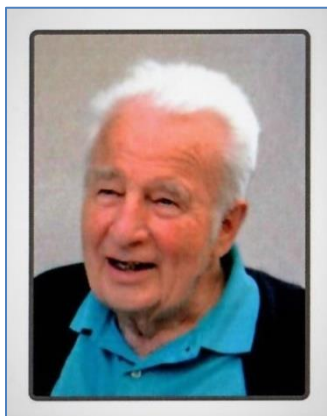
Cette tâche doit être un souci permanent de nos comités mais aussi de tous les tireurs.

Je profite de remercier tous ceux qui œuvrent déjà dans cette optique dans vos comités et stands de tirs.

Au vu de l'année écoulée, je me réjouis de vous retrouver en 2019 pour une nouvelle saison de tir et il est temps pour moi de vous souhaiter tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et vos familles.

Joël ANSERMOT
Président

5. Hommage à Konrad Richli, Président d'honneur



Le mardi 13 mars 2018 se répandait la nouvelle du décès de notre président d'honneur Konrad Richli qui nous quittait après quelques jours d'hospitalisation. Konrad allait avoir 93 ans en avril.

D'origine de Sirnach en Thurgovie, Konrad était l'ainé d'une famille de 6 enfants. C'est dans ce canton qu'il fréquenta ses écoles et acquit sa formation de fromager.

Pour apprendre le français, il quitte les siens et prend un emploi à Grangeneuve. Sa vive intelligence lui permettra, non seulement d'apprendre rapidement la langue, mais également d'obtenir une double maîtrise fédérale de laitier et de fromager.

Il travaillera par la suite à l'usine Guigoz de Vuadens, village dans lequel il fera la connaissance de son épouse Agnès Vienne. Après son mariage, Louis Guigoz, qui avait détecté les grandes

compétences de Konrad, lui proposa de reprendre le poste de chef de fabrication dans une usine de Normandie.

Les Richli passeront 7 ans à Pont-Hébert. 3 de leurs 4 enfants y naîtront. De par leur grande qualité humaine, ils noueront des liens particuliers avec les habitants, liens qui ont perduré à vie. Il suffisait d'écouter Konrad et Agnès en parler pour se rendre compte de l'attachement qu'ils vouaient à la Normandie. Konrad y avait en 1995 organisé un voyage pour le comité de la Fédération et des amis. Chacun a pu se rendre compte de l'intensité des relations qui existaient et en garde un magnifique souvenir. C'est en priorité à sa famille, son épouse, ses trois filles et son fils que Konrad apporta son soutien en leur donnant l'exemple d'une vie de travail, de dévouement et d'une intégrité sans faille. Il assura à ses enfants une bonne formation qui leur permit de s'engager dans la vie avec confiance. Konrad était une forte personnalité. Il savait ce qu'il voulait et l'exprimait sans détour. Respectueux, il pouvait ramener chacun à sa vision pragmatique. Il s'arrêtait toujours à l'essentiel et au fondamental pour conduire une cause à bien.

Sa manière d'aborder gens et événements inspirait la considération et la confiance. Courageux et convaincu, il n'hésita pas, à un moment donné, à quitter l'entreprise Guigoz qui lui laissait entrevoir un avenir professionnel enviable pour créer sa propre société dans la biologie qui importait notamment des algues de Bretagne utilisées comme fertilisant naturel. Il s'engage sans compter dans cette société, donne des conférences aux agriculteurs en les convaincant d'abandonner la chimie au profit du naturel. Il s'activait aussi bien en Suisse, qu'à l'étranger. Sa détermination lui permit de réunir une belle et fidèle clientèle. Jusqu'à la fin, Konrad restera actif dans la préservation de l'environnement. Avec des amis français et autrichiens, il mettra au point un prototype de régénération de l'eau devant permettre en parallèle la production d'électricité.

Malheureusement, faute de temps, il ne verra pas son projet aboutir. Sa clairvoyance l'appellera à siéger durant 16 ans au conseil communal de Vuadens, dont 8 comme syndic. Il prit également à cœur son travail de tuteur général de sa région et apporta des soulagements à bien des familles.

Sa passion était le tir. Il présida de longues années sa société. Il entra au comité de la Fédération en 1969 où il assumera durant 21 ans la fonction de chef de tir avec autorité et notoriété. De 1990 à 1995, il en sera le distingué président. En 1996 la Fédération lui décerna le titre de président d'honneur en remerciement de son dévouement. Tireur à 300 m, c'est sur le tard qu'il fit l'acquisition d'un Parabellum et se mit avec succès au tir au pistolet. Il ressortit à maintes reprises roi du tir du concours de section en campagne à 50 m.

Ces dernières années, Konrad resta actif. Après le décès de son épouse en 2011, il assumait la préparation des repas pour ses filles et cultivait son jardin qui lui laissait des légumes pour l'hiver entier. Passionné, il se consacra jusqu'à la fin à la lecture d'ouvrages scientifiques, notamment dans le domaine de la biologie.

C'est au terme d'une vie bien remplie que Konrad nous quitte. Je souhaite que ces engagements permettent aux générations actuelles et futures de poursuivre dans sa vision.

Konrad, ton repos est bien mérité. Nous garderons un souvenir reconnaissant de ta droiture, de ta convivialité et de ton amitié. Nous réitérons, à ses proches, nos condoléances émues.

Jean-Louis ROMANENS
Président d'Honneur

6. Procès-verbal de l'assemblée – 2018

Procès-verbal de la 111^{ème} assemblée ordinaire annuelle du 2 mars 2018 à Neirivue

Excusés : Monsieur Patrice Borcard, Préfet de la Gruyère
Monsieur Paul Meier, Président cantonal des vétérans
Monsieur Konrad Richli, Président d'honneur
Monsieur Jean-Jacques Mornod, Membre d'honneur
Monsieur Hans Tschirren, Membre d'honneur
Monsieur Firmin Esseiva, Membre d'honneur
Monsieur Roland Gobet, Membre d'honneur
Monsieur Walter Buchs, Membre d'honneur
Monsieur Julien Grand, Membre de la Commission de Tir 3FR
Monsieur Rémy Rouilly, Membre du comité

6.1 Salutations

C'est avec grand plaisir que notre Président, Joël Ansermot, salue, au nom de la Fédération des sociétés de Tir de la Gruyère les personnes présentes et souhaite la bienvenue à cette 111^{ème} assemblée annuelle.

Comme aucune remarque ou question n'est formulée sur le mode de convocation à cette assemblée ni sur l'ordre du jour, le tractanda est donc considéré comme approuvé.

6.2 Appel des sections et nomination des scrutateurs

Avant de donner la parole à Nicole pour l'appel des sections, Joël Ansermot prie les délégués d'annoncer le nombre de personnes qui représentent leur société, sans compter les membres du comité de la FSTG. Il en résulte : 55 participants sans compter les membres du comité de la FSTG au nombre de 8. Total = 63 personnes présentes. Il manque Broc pistolet autrement toutes les sociétés sont représentées. Joël remercie les délégués des sociétés pour leur participation.

Les scrutateurs de l'assemblée seront Gilbert Kolly pour la 1^{ère} table, Maurice Rime pour la 2^{ème} table et Julien Doutaz pour la 3^{ème} table.

M. Hugo Rime, conseiller communal de la Commune de Haut-Intyamou, présente la commune qui nous accueille pour cette assemblée et qui accueillera le tir en campagne 2018.

M. Hugo Rime, nous fait une brève présentation de sa commune qui est une nouvelle commune fusionnée avec 1600 habitants réunissant 10 communes voisines. Il est heureux de pouvoir compter 2 sociétés de tir dans la région et également plein d'autres sociétés actives.

Pour terminer, M. Hugo Rime souhaite à tous une belle assemblée de la FSTG, une belle saison de tir et un beau tir en campagne. Il annonce également que la première verrée après l'assemblée est offerte par la commune.

Joël remercie M. Hugo Rime pour cette intéressante présentation de cette charmante commune et le remercie pour la verrée.

6.3 Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de la dernière assemblée figure dans le rapport de tir de la FSTG. Il a été rédigé en détail par notre secrétaire Nicole Wiederkehr. Tout le monde l'ayant reçu, il ne sera pas lu. Comme il ne soulève aucune question ou remarque, Joël Ansermot demande de l'approuver par main levée. Le procès-verbal de l'assemblée 2017 est accepté à l'unanimité. Joël profite de l'occasion pour remercier Nicole pour sa rédaction très complète.

6.4 Rapport du président

Joël Ansermot, avant d'adresser son message, tient à rappeler les noms des tireurs ou de leurs proches qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée.

M. Michel Jordan et M. Roger Schibler, membres d'honneur des carabiniers de Broc
M. Dévaud Bernard et M. Eric Michel, membres de la société de pistolet Bulle-Grevère
M. Alfred Currat, membre d'honneur de la société de Bas-Intyamou
M. Michel Murith, membre d'honneur de la société de tir de Gruyères
M. Alexandre Pittet, membre d'honneur et actif de la société de tir d'Echarlens
M. Alfred Buchs, membre d'honneur de la société de tir du Jaun
M. Henri Castella, membre d'honneur et actif de la société de tir de Haut-Intyamou
Mme Adèle Chollet, membre d'honneur de la société de tir de Sâles Vaulruz
M. Victor Oberson, membre d'honneur et ancien secrétaire-caissier de la société de tir de Sâles Vaulruz
M. Gilbert Descloux, membre d'honneur et vétérans de la société de tir de Sâles-Vaulruz

Toutes ces personnes ont marqué nos sociétés de tir par leur engagement et Joël réitère ses vœux de sympathie aux familles et aux sociétés touchées par la perte d'un être cher. Il remercie l'assemblée de se lever afin d'observer un moment de recueillement.

Joël rappelle aux délégués des sociétés, qu'en cas de décès dans leur société, il est utile d'informer rapidement la FSTG afin qu'elle puisse procéder aux officialités prévues.

Joël débute son rapport en relevant quelques points marquants de la saison 2017, il laissera le soin à ses collègues de donner plus de précisions dans leur dicastère respectif.

2017 a été marquée par l'introduction d'une nouvelle catégorie de groupe pour le tir à 300m, ceci pour prendre en considération les bonnes performances de la nouvelle machine à Tinguely, les FASS 57 modifiés dit FASS03.

Peu de sociétés de la Gruyère comptent 5 tireurs équipés de cette arme, pour compléter un groupe de cette catégorie E, on peut le faire avec les autres armes d'ordonnance mais du coup il est plus difficile de rivaliser avec un groupe 100% Fass03 issue de grandes sociétés outre Sarine, résultat, on a affaibli la catégorie C pour avoir des E qui ont bien du mal à rivaliser avec les ténors bernois ou zurichois, qui sont à l'origine de cette nouveauté. Affaire à suivre dans les prochaines années en fonction du choix des armes des tireurs.

Le tir en campagne 2017 à Corbières a encore une fois été la fête annuelle des tireurs de la Gruyère.

Un grand merci à la société de Corbières-Cerniat pour la parfaite organisation de ces journées, un merci particulier aux nombreux bénévoles qui ont œuvré à cette réussite et particulièrement à Léonie Sudan présidente de la société et à Gabriel Kolly président d'organisation.

Quelques jeunes de notre district ont réussi une belle saison, Léonie vous en parlera plus tard, mais Joël tient à les féliciter ainsi que les moniteurs et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour former et suivre ces tireurs de demain.

Joël nous encourage toutes et tous à participer aux diverses compétitions, individuelles ou en groupe, que la fédération organise ou dans d'autres concours cantonaux ou fédéraux. Le meilleur moyen de défendre notre sport est de participer en masse dans toutes les occasions.

Pour terminer, Joël se réjouit de nous retrouver lors de nos concours et nous souhaite une excellente saison de tir 2018.

6.5 Rapport de gestion et examen des comptes 2017

Pour le rapport de gestion et l'examen des comptes 2017, Joël donne la parole au caissier de la FSTG, Marc Stauffer.

Marc nous donne lecture des comptes en y apportant les précisions nécessaires. Il mentionne que les frais du tir en campagne ont été couverts par les dons et les encaissements et que de ce fait les comptes sont positifs. Les obligations ont été remplacés et il y a par ailleurs encore des frais et impôts qui sont dû, suite au bénéfice du tir cantonal.

En reprenant la parole, Joël remercie Marc pour les comptes et relève divers points. Les comptes 2017 se bouclent sur un déficit de CHF 4'854.- en comparaison à 2016 qui avait un déficit de CHF 6'347.-, il y a un léger mieux. Le tir en campagne reste la charge principale des comptes mais cette année il dégage un bénéfice de CHF 230.- et c'est une bonne chose.

Dans les principales charges on retrouve des frais d'entretien de la cantine pour CHF 1'080.-, tout comme en 2016, une fois la cantine remise au goût du jour, ces frais ne devraient pas se répéter régulièrement. À cette occasion, il remercie Pascal Dupont pour son travail de suivi de ces cantines. Dans les autres concours et frais on peut encore faire quelques améliorations avec pour but d'avoir des comptes équilibrés.

Joël demande s'il y a des questions pour les comptes de la saison 2017 mais ce n'est pas le cas.

6.6 Rapport des vérificateurs des comptes

Comme les comptes n'apportent pas de commentaires, Joël donne la parole aux vérificateurs des comptes qui font la lecture de leur rapport. Les vérificateurs ont contrôlé le bilan, effectué des pointages des dépenses et des recettes, vérifié les soldes des différents comptes postaux et bancaires. Les comptes sont conformes, correctement tenus et en ordre. Les vérificateurs proposent de les approuver et d'en donner décharge avec remerciements au caissier ainsi qu'au comité de la FSTG.

Joël remercie les vérificateurs et demande s'il y a des questions ou remarques. Comme ce n'est pas le cas, Joël demande aux personnes qui acceptent les comptes 2017 de se manifester par main levée. Les comptes sont approuvés à la majorité.

Joël remercie les vérificateurs et Marc pour leur travail.

6.7 Cotisation 2018 - Tir franc 2018 - Budget 2018

Au vu des potentielles économies encore à faire et la situation financière de la Fédération, pour ce qui concerne les cotisations, le comité propose de maintenir le système actuel basé sur le nombre de tireurs au programme obligatoire (selon le rapport du département militaire cantonal) et les membres actifs (selon la base de données de la FST), avec les mêmes montants. L'assemblée accepte à l'unanimité le maintien de ce système et les montants actuels.

Joël rappelle que les subventions de la Loro pour le tir sont basées sur les effectifs se trouvant dans la base de données de la FST. Il encourage donc les sociétés à inscrire les tireurs dans cette base en qualité de membre licencié ou sans licence.

Pour ce qui est du tir franc 2018, le comité de la FSTG propose de continuer avec le même système qu'en 2017. Joël demande à l'assemblée s'il y a de nouvelles propositions. Comme ce n'est pas le cas, il cède la parole à Marc pour le budget 2018.

Marc prévoit pour les cotisations des sections par rapport aux comptes 2017, à nouveau CHF 4'600.-, ce chiffre devrait être correct pour cette année. Il annonce également un déficit de CHF 2'650.- qui est chaque année en diminution.

Joël rebondit sur ce que Marc nous a dit, on essaie de grappiller quelques centaines de francs un peu partout mais qu'il faudra trouver un nouveau mode de cotisation pour le futur. Le budget 2018 présenté avec un déficit de CHF 2'650.- colle à la réalité, cependant nous allons faire en sorte de réduire les charges en travaillant sur nos divers postes.

Aucune remarque n'est formulée par l'assemblée. Notre président passe au vote pour l'acceptation du budget. Le budget 2018 est donc approuvé à l'unanimité. Joël remercie et félicite Marc pour son excellent travail. Merci.

6.8 Désignation des sociétés vérificatrices des comptes 2018

Selon Marc Stauffer, les sociétés qui procéderont à la vérification des comptes 2018 sont :

Jaun et Charmey. Joël remercie les sociétés qui acceptent toujours de relever cette tâche.

6.9 Rapport des chefs de concours - programme 2018

Joël cède la parole aux différents responsables.

Bernard Remy, notre chef de tir à 300m, remercie l'équipe du 300m pour la magnifique installation. Il y a eu quelques soucis techniques mais le point sécurité était atteint. Il remercie tout le monde et nous donne aussi lecture de son rapport figurant dans le rapport 2017. Joël Ansermot le remercie pour son travail et pour sa compétence qui assure un bon fonctionnement des tirs en campagne. La sécurité, est certainement un point parmi les plus importants et nous nous devons de continuer dans cette voie avec la collaboration de la commission de tir qu'il profite de remercier une fois encore.

Joël Ansermot passe ensuite la parole à Frédéric Imhof. Il nous donne lecture de quelques résultats du tir en campagne. Marc Sudan est le premier du canton dans la catégorie Jeunes Tireurs et Yanaëlle Scyboz est la première dans la catégorie Dame. Divers autres prix sont attribués selon le rapport 2017. La Coupe de la Fédération revient à la société de Gruyères avec 64.071 pts. Il termine son discours en remerciant Corbières-Cerniat pour le magnifique tir en campagne 2017 et nous donne rendez-vous à Neirivue pour l'édition 2018. Joël remercie Frédéric pour son travail et son rapport et rappelle que cette fête de tir est un point fort de la saison, où les tireurs de tout niveau se retrouvent. Joël invite chacun à faire participer le maximum de personnes à ce concours. Du matériel publicitaire a été distribué. Il incite chacun à l'utiliser non pas dans les stands mais bien dans vos communes. Il nous rappelle que le tir en campagne est ouvert à tous et qu'il faut venir nombreux déjà au tir avancé.

Pour la discipline du pistolet, Joël prend la parole étant donné que Rémy Rouilly est absent. Joël nous donne lecture de divers résultats du rapport d'activité 2017. Depuis deux ans il n'y a plus de tir à 50 m au tir en campagne. Il relève notamment la médaille d'or au 25 m et la médaille d'argent au 50 m de Bulle-Grevîre aux finales cantonales.

Pour les championnats de groupes, Joël passe la parole à Bertrand Gaillard. Bertrand indique que les informations relatives aux championnats de groupe se trouvent dans le rapport d'activité 2017. Il relève que les groupes de Charmey et La Roche se sont inclinés à l'issue du 3^{ème} tour au niveau fédéral. Il note qu'il y a une diminution de 4 groupes et trouve cela un peu décevant. La nouvelle catégorie E va aussi perdurer pour 2018, il y a 8 groupes en catégorie E en plus que l'année précédente. Avec cette nouvelle catégorie, il s'agit de se faire les bonnes réflexions comment former les groupes, il ajoute qu'avant la remise des feuilles, il faut toujours contrôler les licences. Bertrand nous encourage à continuer sur cette voie avec nos résultats tout en améliorant notre participation. Joël remercie Bertrand pour l'organisation de ces finales toujours appréciées.

Notre président cède la parole à Jérôme Moret pour la coupe de la Fédération. Jérôme se réfère au rapport d'activité 2017 et en donne lecture. Il y a un total de 61 groupes qui ont participé en 2017 à la coupe, soit 3 de moins qu'en 2016. Il confirme que la finale de la coupe aura lieu à Corbières en 2018. Cette compétition a pour but beaucoup plus l'amitié et la camaraderie que le résultat en lui-même. Joël remercie particulièrement Jérôme, son travail contribue énormément à développer cet esprit sportif dans un cadre de saine camaraderie qui est un des points particuliers de ce concours. Cette compétition qui a 22 ans est très sympa par le fait de se rencontrer dans d'autres stands. Joël nous encourage à s'y inscrire.

Concernant la coupe individuelle, Joël redonne la parole à Bertrand Gaillard. Les informations relatives à la coupe individuelle se trouvent dans le rapport d'activité 2017, Bertrand ne les commente pas dans leur totalité. Il relève toutefois la diminution de 6 tireurs ayant atteint la limite de qualification en 2017. Il félicite les responsables des sociétés pour leur engagement. Il nous rappelle les lauréats en catégorie A: 1^{er} Pache José, 2^{ème} Tornare Jean-Marie et 3^{ème} Luthy Walter. En catégorie D: 1^{er} Pharisa Michel, 2^{ème} Livet Paul et 3^{ème} Kolly Gérard. Bertrand félicite ces tireurs et remercie la société de Charmey pour l'organisation de la finale. Joël remercie Bertrand pour la tenue et l'organisation de ce concours qui est aussi bien sympathique. Il souligne que de pouvoir partager un repas à midi est une motivation en plus, car les deux concours sont le même jour et au même endroit.

Pour les jeunes tireurs, Joël laisse la parole à Léonie Sudan. Elle exprime son plaisir d'entamer la nouvelle saison de tir. Pour la saison 2017 elle remercie les responsables JT et ses collègues, ensuite elle rappelle quelques événements marquants qui figurent dans le rapport annuel. Les effectifs des jeunes tireurs sur l'ensemble du district sont stables malgré une perte de 5 jeunes toutes catégories confondues par rapport à 2016. Lors de l'assemblée des responsables JT du district, ils ont évoqué les différentes possibilités de recruter les jeunes et qui sont aussi des objectifs pour la saison 2018. Elle félicite toutes les sociétés et plus particulièrement les responsables JT pour la promotion de notre sport auprès des jeunes de nos communes.

Concernant les performances de nos jeunes, elle relève quelques résultats de la saison 2017 aussi à retrouver dans le rapport 2017. Le Concours JT s'est déroulé à La Roche durant lequel 119 JT et 27 adolescents se sont affrontés. Ce sont les sociétés de tir de Sauthaux, Charmey, et Corbières-Cerniat qui remportent respectivement les trois premières places. Le prix de la participation revient à la société de Charmey avec 18 jeunes. La finale des individuels du district s'est déroulée au stand de tir de Sauthaux. A l'issue du premier tour de cette finale, 6 tireurs par catégorie se qualifient pour la phase finale.

Notre district qualifie 29 jeunes à la finale cantonale individuelle, toutes catégories confondues. Alinda Kolly (La Roche) et Jessica Pasquier (Gruyères) remporte respectivement les 7^{ème} et 8^{ème} place chez les filles. Quant aux adolescents, Simon Maag (Vuadens) et Sébastien Rime (Charmey) se classent respectivement à la 5^{ème} et 9^{ème} place.

Grâce à leur excellent résultat, Simon Maag (Vuadens) pour la catégorie Ado et Marc Sudan (Gruyères) pour la catégorie JT se qualifient pour la finale Romande à Bôle dans le canton de Neuchâtel. Simon gagne la finale en individuel dans la catégorie adolescent et Marc se classe au 11^{ème} rang sur 83 classés dans la catégorie JT. A relever aussi que le canton de Fribourg gagne ce championnat dans les deux catégories.

Concernant le championnat de groupe, un groupe supplémentaire par rapport à 2016 est enregistré dans la catégorie JT. Nous avons donc eu 13 groupes JT. Chez les adolescents, nous enregistrons le même nombre de groupe qu'en 2016, soit 5. La nouveauté 2017 fut l'organisation d'une finale de district du championnat de groupe JT. Les 8 premiers groupes JT et les 3 premiers groupes ados au premier tour en stand se sont rendus à La Roche pour la première édition de cette finale.

Pour les adolescents, les groupes qui se qualifient, s'affronteront directement en finale suisse. Ce sont les 36 meilleurs groupes sur la Suisse qui peuvent prendre part à cette finale. De ce fait, leur qualification est faite à l'addition du tour éliminatoire en stand et de la finale de district. Aucun groupe Ado du district ne s'est qualifié pour cette finale suisse.

En revanche, chez les JT, le district qualifie 5 groupes JT (Gruyères, Sauthaux, Sâles-Vaulruz, Bas-Inyamon et Jaun) à la finale cantonale. Sâles-Vaulruz et Gruyères se classent respectivement à la 9^{ème} et 11^{ème} place chez les JT.

Fabien Gremaud (JT-F90), Sauthaux, Simon Maag (JT-F90), Vuadens, et Florian Schibler, Sauthaux, (JT-F90) se qualifie à la finale suisse JU+VE de Thoun. Simon se classe 60^{ème} de la catégorie JT-F90 sur 201 classés. Malgré l'objectif donné en début d'année, nous avons pu enregistrer uniquement 16 tireurs. 8 sections n'ont pas fait tirer cette qualification à leur jeune. Toutefois, nous conservons une participation identique à celle de l'année dernière.

Cette année, notre district a la chance de toucher le prix « Directeur militaire » et il nous sera attribué lors de l'assemblée cantonale du 10 mars.

Léonie a deux distinctions à attribuer, le gobelet de la SCTF pour le meilleur JT du district à Fabien Gremaud de Sauthaux et le gobelet dans la catégorie Ado à Sébastien Rime de Charmey. Grâce à leurs résultats Fabien Gremaud, Sauthaux, Sudan Loïc, Gruyères, Perritaz Line, Sauthaux, Firuz

Samuel, Echarlens, toucheront les assiettes de la FST lors de l'assemblée cantonale du 10 mars prochain.

Ces résultats nous autorisent à croire que nos responsables forment très bien nos jeunes et que c'est en partie grâce à eux que nous pouvons envisager l'avenir sereinement. Toutefois, nous avons fixé certains objectifs pour 2018. Les responsables JT ont tous reçu un tableau de bord des objectifs à atteindre à court, moyen et long terme que ce soit par le biais d'un recrutement plus accru, à la création d'une relève ou à leur propre formation.

Léonie reste un peu songeuse sur la manière dont certains jeunes manquent de respect à leur moniteur qui donnent beaucoup de leur temps et sur qui nous pouvons compter. Elle pense que c'est la responsabilité de tous les membres des sociétés de leur donner un coup de main pour encadrer ces jeunes moins motivés, afin qu'ils accomplissent leur devoir et finalement participent à la vie de leur société. Elle termine son rapport en félicitant tous les heureux vainqueurs et les encourage à continuer dans ce sens. Elle félicite et remercie aussi tous les responsables JT et les moniteurs des sociétés de tir pour leur engagement, leur disponibilité ainsi que pour l'encadrement et le respect du cadre sécuritaire qu'ils inculquent à nos jeunes. Léonie remercie également les sociétés qui s'investissent dans le développement de leur propre section JT ainsi que pour la mise à disposition de leurs installations de tir pour les concours du district. Elle remercie ses collègues du comité de la Fédération pour leur soutien durant la saison et nous souhaite déjà une belle saison de tir 2018.

Joël félicite tous les jeunes qui nous montrent de belles prestations. Il remercie aussi Léonie qui mène ce dicastère avec dynamisme. Pour tous ces concours, le meilleur moyen de remercier les gens qui travaillent à leur organisation, c'est d'y participer nombreux et dans un esprit sportif mais sympathique. Joël fait une petite référence à la médaille d'argent de Mathilde Gremaud aux JO.

6.10 Mot d'un membre de la Société Cantonale des Tireurs Fribourgeois

Avant de continuer l'assemblée, Joël donne la parole au représentant du comité cantonal. C'est Monsieur Bernard Uldry qui prend la parole. M. Bernard Uldry salut la salle, remercie le président et le comité pour l'invitation à l'assemblée générale et transmet aussi les salutations de la SCTF et de son président M. Fritz Herren.

Il mentionne que pour le concours de groupe, les résultats ne sont pas super, il y a une certaine incertitude dans cette nouvelle catégorie E. Il y a 375 groupes pour les catégories E et D. Il relève également le point de la nouvelle directive européenne sur les armes, il relève que la Suisse est suffisamment sécurisée au niveau des armes.

La première préoccupation est la formation des jeunes, cela doit être une priorité. On doit intégrer les jeunes dans les secteurs de matchs. Rechercher les Jeunes Tireurs dans les sociétés de tir de base pour ensuite faire des entraînements chez les matcheurs. Les difficultés de recrutements sont chez les juniors, c'est dommage car ils prouvent qu'ils ont du talent, M. Uldry mentionne 2 à 3 résultats pertinents. Il tire la sonnette d'alarme. Il faut envoyer les Jeunes Tireurs aux tirs d'initiations au match, il y a de bons résultats nationaux et internationaux selon une enquête qui a été faite. C'est la SCTF qui lance un appel dans les sociétés, le calendrier figure sur le site. Dans le canton nous comptons 800 juniors = à la 5^{ème} place de Suisse. M. Uldry remercie les sociétés pour la recherche de cette relève. Il précise qu'il n'y a pas uniquement la performance mais il est important de passer également du bon temps ensemble.

M. Uldry nous informe encore des points suivants:

Le Tir Fédéral en Campagne, propose de faire une séance supplémentaire pour les tireurs de plus de 80 ans et les personnes avec un handicap.

L'Assemblée Cantonale est le 10 mars 2018 à Plasselb.

Suite au départ au comité cantonal de Joël Ansermot, il précise qu'il ne veut pas repartir sans un nom pour le remplacement de Joël au niveau du comité du canton.

L'inscription d'un tireur au banquet de l'Assemblée Cantonale se fait par le bief de leur société.

Il mentionne que l'organisation du Tir Cantonale 2019 est en bonne voie et que les dates ne sont plus à partir du 5 juillet 2019, mais du 28 juin 2019 au 15 juillet 2019.

Il nous remercie pour le travail exemplaire effectué au sein de notre Fédération et de nos sociétés et nous souhaite beaucoup de succès pour la nouvelle saison de tir 2018.

Joël en profite pour rappeler que s'il y a des jeunes tireurs qui ont un bon potentiel de percer, il faut penser à contacter Léonie ou directement la SCTF.

6.11 Proclamation des bénéficiaires de distinctions

Pour la lecture des bénéficiaires de distinctions, Joël donne la parole à Bertrand Gaillard, notre responsable administratif des distinctions, et c'est à lui que l'on doit faire parvenir les diverses demandes.

Bertrand informe que l'on trouve les bénéficiaires dans les pages 17 et 18 du rapport. Il demande d'applaudir ces personnes et les remercie pour leur engagement. Pour 2018 les demandes de médailles de mérite devront être adressées à Bertrand Gaillard via le formulaire officiel jusqu'au 15 mai. Les demandes de maîtrise (en campagne et cantonale) seront à remettre via les formulaires officiels remplis et signés (avec le nombre de mention) à Bertrand Gaillard également et ce jusqu'au 10 septembre.

Joël félicite tous ces tireurs méritants, car toutes ces distinctions sont le reflet de votre engagement à la cause du tir. Merci encore et bravo. Il prie également les comités de respecter les délais de ces travaux de clôture de saison de tir.

6.12 Mot du Président d'Honneur de la FSTG

M. Jean-Louis Romanens salut l'assemblée en tant que Président d'honneur de la FSTG et nous transmet les salutations de M. Konrad Richli. Il remercie et félicite le comité pour leur travail et remercie également les sociétés et les tireurs. Jean-Louis trouve bien qu'il y ait de la jeunesse. Il souhaite que la FSTG trouve un prix pour la Coupe de la Fédération, et qu'il y ait une réflexion qui se fasse. Jean-Louis lance l'idée qu'il serait sympa de se retrouver les Membres d'Honneur avec le comité de la FSTG pour faire un peu plus amples connaissances. Pour conclure il remercie l'assemblée et nous dit à bientôt dans un stand de tir.

Joël reprend la parole en mentionnant un souvenir d'un souper il y a 10-15 ans avec les Membres d'Honneur.

6.13 Présentation du tir en campagne 2018

Afin de présenter le tir en campagne 2018, Joël a le plaisir de donner la parole aux organisateurs, plus précisément à Maurice Rime, Président d'organisation. Maurice nous fait la présentation du tir en campagne 2018 ainsi que du comité d'organisation. Il donne ensuite la parole à Rafael Merino pour la présentation de la place de fête. Pour le 300 m il y aura les 4 cibles du stand ainsi que 2 supplémentaires. Pour le pistolet il y aura 5 cibles. Maurice reprend la parole en signalant le souper de soutien lors du tir avancé qui sera une soirée fondue. Il nous parle également des horaires des tirs. Il précise que les sociétés peuvent réserver leurs menus pour le midi et le soir. Il demande à l'assemblée s'il y a des questions ou des précisions à ajouter, vu que ce n'est pas le cas, il nous donne rendez-vous au mois de juin pour le tir en campagne.

Joël remercie Maurice et Rafael pour cette présentation ainsi que le comité d'organisation. Nous pouvons constater que la manifestation s'annonce très bien et que le site est idéal. Il félicite les organisateurs pour le travail déjà accompli et se réjouit d'y participer.

Le meilleur moyen de les remercier est de participer en masse à la fête qu'ils nous préparent, venez nombreux, pour tirer, mais aussi pour passer un bon moment sympathique avec les tireurs, vos amis et vos familles.

Avant de passer aux divers, Joël souhaite donner la parole au président de la Commission de Tir 3FR, M. Grégory Magnin. Grégory nous remercie pour le travail accompli en 2017, surtout pour la bonne coopération. Il ne souhaite pas ajouter plus d'informations car la plupart des points importants sont mentionnés dans les divers rapports. Il nous annonce la venue d'un nouveau commissaire, M. Grégoire Streich. De plus, M. Hans Thalmann termine son mandat au 31.12.2018 et M. Antoine Progin le remplacera dès le 01.01.2019. Il nous rappelle que la Commission de Tir 3FR est en soutien pour divers manifestations et concours. Grégory remercie l'assemblée et souhaite une bonne soirée. Joël remercie Grégory pour ce message et le soutien de la Commission de Tir 3FR tout au long de l'année. Nous nous réjouissons de les retrouver dans les stands et au Tir en Campagne.

6.14 Divers

Pour commencer les divers, Joël cède la parole à André Scheurer pour un message de l'association des tireurs vétérans. André précise qu'il y a 1119 membres dont 173 gruériens qui comptent 8 nouveaux membres. Pour les concours individuels, il y a une participation stable chez les JU/VE. André Scheurer nous mentionne que le règlement a été modifié et il relève quelques résultats. Les résultats complets se trouvent sur le site de l'AFTV. Il précise encore les dates de l'assemblée générale le 24.03.2018 à Siviriez, du tir annuel à Payerne les 15 et 16 juin. Il précise qu'en 2019 le programme sera chargé avec Tir Fédéral de Vétérans du 5 au 16 août ainsi que le Tir Cantonal en Singine. André conclut son discours en nous souhaitant à tous une bonne année de tir. Joël remercie André, cela plaisir à voir que nos vétérans sont toujours actifs et il le remercie aussi pour le travail qu'il accomplit pour cette association et nos aînés.

Joël nous rappelle que le 10 mars aura lieu l'assemblée cantonale à Plasselb, il ne faut pas oublier de vous inscrire pour le banquet et de participer nombreux à cette assemblée. Pour rappel, une société non représentée recevra du canton une amende de CHF 100.- à bon entendeur, aucune excuse n'est valable.

Concernant les récupérateurs de balles et le délai de 2020. Les communes ont été informées que pour avoir droit aux subventions pour la dépollution des buttes de tir, plus aucune balle ne doit « polluer » le sol après le 31.12.2020. Soit en cessant les activités de tir à cette date ou en installant des récupérateurs pour récolter les balles tirées à partir du 1 janvier 2021. Afin de vous préparer pour vos discussions avec vos communes nous allons vous faire un résumé de la situation.

Les points importants :

1. Après le 31.12.2020 vous ne pouvez plus tirer dans vos buttes naturelles.
2. La dépollution sera faite à la fin des activités de la société de tir ou selon les directives cantonales.
3. Une discussion avec vos communes doit être engagée dès cette année pour que les récupérateurs soient posés en automne 2020, c'est-à-dire mis au budget des communes lors des assemblées de fin d'année 2019 au plus tard. Il reste donc une année et demie pour finaliser ces projets avec vos autorités y compris la mise à l'enquête, n'attendez pas trop.
4. S'il y a un intérêt, on peut envisager une demande d'offre groupée pour l'achat des récupérateurs. La pose serait organisée par vos sociétés et vos communes. Un questionnaire à ce sujet sera envoyé à toutes les sociétés.

Discussion ouverte:

Bertrand Gaillard, il n'y a pas de subventions pour les récupérateurs et leur installation est soumise à une enquête public, c'est une procédure qui doit se faire selon les directives cantonales. Joël répète qu'il y a une mise à l'enquête qui doit être faite, qu'il est important de suivre les directives. Jean-Louis Romanens suggère des assainissements sommaires et pense qu'attendre la fin des activités est une bonne chose. La commune peut nous aider comme elle aide aussi d'autres sports, la commune doit participer au financement. Joël précise que pour les assainissements, chaque stand est un cas particuliers, ils font des mesures des valeurs du taux de pollution et en fonction de ces mesures ils interviennent. Les actions à prendre dépendent du site, on ne peut pas catégoriser les stands de tir. Bertrand intervient en parlant du rapport d'impact environnemental et que certaines communes sont plus souples que d'autres. Il y a un article de loi qui dit que les stands de tir sont à la charge des communes. Maurice Rime prend la parole et explique qu'ils ont 3 stands pour 1 société et demande comment procéder pour faire un cahier des charges et qui peut les aider pour choisir le bon stand. Joël reprend, les stands abandonnés vont devoir être assainis, pour faire le choix du stand à maintenir, il faut tenir compte des investissements et frais globaux pour chaque cas de figure, mais il faut aussi mettre dans la balance les qualités de chaque stand mais aussi leurs nuisances.

Autre sujet:

Dans l'esprit de faire des économies, le comité s'est posé la question si les sociétés sont toujours intéressées à recevoir le rapport de tir sous forme papier, à savoir qu'il nous coûte environ CHF 10.- avec les frais de port (100 x) et qu'il est à disposition sur le site internet. Gilbert Kolly propose qu'un format papier suffi par société si on peut aller le consulter sur le site avant. De plus, toujours dans le but de faire des économies, nous vous proposons de ne plus envoyer aux sociétés les rapports de tir mais de les distribuer lors de l'assemblée.

Adolphe Sapin prend la parole. Il souhaite qu'il y ait un prix de plus pour le pistolet au tir en campagne en catégorie des Ado. De plus, au combiné en cas d'égalité, il fait remarquer que c'est le pistolet qui devrait primer sur le 300 m. Il demande un changement définitif du règlement. Joël propose de faire un projet de règlement officiel en collaboration avec Adolphe. François Brodard espère qu'un classement Ado pistolet soit fait. Joël dit que la palette des prix est prévue avant le tir et qu'elle figure dans les documents envoyés aux sociétés, on ne peut plus la changer par la suite. La répartition des classements et des prix est faite sur la base de la participation de chaque catégorie de l'année précédente.

La parole n'est plus demandée, nous pouvons clore cette partie officielle de l'assemblée à 22h30.

Joël nous remercie de notre attention et nous souhaite une bonne fin de soirée et une bonne rentrée dans nos foyers ainsi qu'une excellente saison de tir 2018.

Nicole WIEDERKEHR
Secrétaire

7. Administration

7.1 *Bénéficiaires de distinctions 2018*

7.1.1 Maîtrise cantonale 300m

Maîtrise cantonale 300m / Kantonale Meisterschaft 300m

Nom <i>Name</i>	Prénom <i>Vorname</i>	Année <i>Jahrgang</i>	Domicile <i>Wohnort</i>	Société <i>Sektion</i>
Magnin	Grégoire	1979	Villarimboud	Bas-Intaymon

7.1.2 Maîtrise en campagne 300 m

1^{ère} maîtrise en campagne 300m / 1. Feldmeisterschaft 300m

Nom <i>Name</i>	Prénom <i>Vorname</i>	Année <i>Jahrgang</i>	Domicile <i>Wohnort</i>	Société <i>Sektion</i>
Doutaz	Julien	1998	Epagny	Gruyères
Magnin	John	1988	Bulle	Hauteville
Magnin	Grégoire	1979	Villarimboud	Bas-Intaymon
Schouwey	Christian	1982	Russy	Hauteville

2^{ème} maîtrise en campagne 300m / 2. Feldmeisterschaft 300m

Nom <i>Name</i>	Prénom <i>Vorname</i>	Année <i>Jahrgang</i>	Domicile <i>Wohnort</i>	Société <i>Sektion</i>
Eggertswyler	Eric	1946	Bulle	Bulle
Magnin	Grégoire	1979	Villarimboud	Bas-Intaymon

3^{ème} maîtrise en campagne 300m / 3. Feldmeisterschaft 300m

Nom <i>Name</i>	Prénom <i>Vorname</i>	Année <i>Jahrgang</i>	Domicile <i>Wohnort</i>	Société <i>Sektion</i>
Leva	Marius	1947	Corbières	Corbière-Cerniat
Magnin	Dominique	1967	Hauteville	Hauteville
Schouwey	Dominique	1974	Hauteville	Hauteville
Tinguely	Nicolas	1968	La Roche	La Roche

4ème maîtrise romande en campagne 300m / 4. Westschweizer Feldmeisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Charrière	Camille	1942	Cerniat	Corbière-Cerniat
Overney-Jaquillard	Sophie	1966	Châteaux-D'Oex	Corbière-Cerniat
Risse	Etienne	1963	Pont-La-Ville	Pont-La-Ville
Ruffieux	Pierre-André	1969	Corbières	Corbière-Cerniat

5ème maîtrise romande en campagne 300m / 5. Westschweizer Feldmeisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Gachet	Gilbert	1949	Pringy	Gruyères
Grangier	Pierre-André	1961	Villars-sous Monts	Haut-Intaymon
Otto	Paul	1952	Le Pâquier	Sauthaux
Scheurer	André	1948	Bulle	Sorens

6ème maîtrise romande en campagne 300m / 6. Westschweizer Feldmeisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Castella	Jean-Pierre	1943	Villars-sous Monts	Haut-Intaymon
Gachet	Gilbert	1949	Pringy	Gruyères
Jaquet	Gérald	1945	Estavannens	Bas-Intyamon
Pharisa	André	1945	Grandvillard	Bas-Intyamon
Rime	Emile	1945	Echarlens	Echarlens
Sapin	Adolphe	1945	Le Mouret	Charmey

7.1.3 Maîtrise cantonale 25/50 m

Maîtrise cantonale 300m / Kantonale Meisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Gachet	Bernard	1949	Bulle	Bulle-Grevîre
Grangier	Samuel	1990	Villars-sous-Mont	Bulle-Grevîre
Robert	Nicole	1953	La Tour-de-Trême	Bulle-Grevîre

7.1.4 Maîtrise en campagne 25/50 m

1^{ère} maîtrise en campagne 25-50m / 2. Feldmeisterschaft 25-50m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Gachet	Bernard	1949	Bulle	Bulle-Grevîre
Grangier	Samuel	1990	Villars-sous-Mont	Bulle-Grevîre
Robert	Nicole	1953	La Tour-de-Trême	Bulle-Grevîre
Gachet	Bernard	1949	Bulle	Bulle-Grevîre

2^{ème} maîtrise en campagne 25-50m / 2. Feldmeisterschaft 25-50m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Barras	Jean-Paul	1955	Broc	Broc-Pistolet
Dupont	Pascal	1980	Le Mouret	Broc-Pistolet
Gachet	Bernard	1949	Bulle	Bulle-Grevîre
Grangier	Samuel	1990	Villars-sous-Mont	Bulle-Grevîre
Rime	Olivier	1983	Botterens	Broc-Pistolet
Scheurer	André	1948	Bulle	Bulle-Grevîre

RAPPEL

Les demandes pour les médailles de mérite de la FST doivent me parvenir en début de saison, au plus tard le **15 mai**, afin que je puisse les transmettre au comité cantonal dans le délai prévu du 31 mai. La demande doit être rédigée sur le **formulaire officiel** (disponible sur internet SCTF) et dûment datée et signée. La directive concernant la distribution de cette distinction se trouve également sur le site internet susmentionné.

S'agissant des demandes de maîtrise (en campagne, romande ou cantonale), celles-ci doivent également être rédigées sur le **document adéquat**, c'est-à-dire un **formulaire récent** qui peut être téléchargé sur le site de la SCTF.

Chaque demande doit bien entendu être accompagnée du nombre correct de mentions TO (blanches) et TC (vertes), à savoir 8 de chaque de la première à la cinquième maîtrise, 10 de chaque pour la sixième maîtrise et uniquement 6 mentions du tir en campagne pour la maîtrise cantonale (attention au nombre de points !). Ces demandes, **complétées et signées** doivent impérativement me parvenir pour le délai fixé au 10 septembre de chaque année.

Merci de votre compréhension et félicitations à tous les bénéficiaires pour toutes ces années de tir et de dévouement.

Bertrand GAILLARD
Responsable administratif des maîtrises

7.2 Statistique des mentions au tir obligatoire 2018

Société	Nbr de tireur TO		Nombre de mention délivrées			
	2017	2018	délivrée en 2017	reçu en 2018	solde 2017	délivrée en 2018
Bas-Intyamon	43	64	33	8	48	47
Botterens	34	38	25	24	5	27
Broc 300 m	61	43	32	32	8	19
Broc 25/50m	34	25	20	24	3	17
Bry (le)	30	42	14	12	15	25
Bulle carabiniers	74	79	37	40	2	50
Bulle Grevire 25/50m	57	74	56	64	-	62
Charmey	66	57	50	60	-	44
Corbières-Cerniat	65	73	39	36	14	39
Echarlens	94	89	53	16	44	55
Gruyères	63	68	42	56	8	47
Hauteville	31	37	22	16	13	25
Jaun	31	35	27	24	9	22
Lessoc	28	28	18	-	110	22
Haut-Intyamon (Albeuve-Montbovon- Neirivue)	48	51	32	16	24	42
Pont-la-ville	29	36	19	-	68	18
Roche (la)	67	57	47	52	4	46
Sâles-Vaulruz	88	99	60	44	23	72
Sauthaux	76	74	42	48	3	39
Sorens	48	42	28	-	38	33
Vuadens	72	90	35	-	66	49
Total	1 139	1 201	731	572	505	800

Merci à tous les secrétaires pour le travail effectué. N'oubliez pas que votre serviteur doit remettre impérativement cette statistique à la FST pour une date bien précise.

Vous pouvez transmettre ces décomptes, avec le nombre de tireurs ayant participé au PO, par mail à l'adresse gaillardb@bluewin.ch ou par poste **avant le 10 septembre 2019.**

Bertrand GAILLARD
Responsable du décompte des mentions

8. Comptes de la Fédération – 2018

Fédération des sociétés de tir
de la Gruyère
Exercice 2018

Pertes et profits
Du 01.01.2018 au 31.12.2018

Monnaie de base CHF

Charges				Produits			
N°	Nom	Solde devise	Solde Base	N°	Nom	Solde devise	Solde Base
4100	Frais divers		3'482.95	3100	Cotisations de membres		1'797.10
4101	Frais coupe fédération		893.00	3101	Coupe de la Fédération		1'325.00
4102	Frais JT		2'721.40	3102	Dons JT		75.50
4111	Frais Tir en campagne		11'163.95	3111	Tir en campagne		11'665.00
4140	Frais cantine		512.00	3800	Intérêts bancaires ou postaux		9.10
4160	Frais championnat de groupe		495.00	9999	Compte de passage		3'427.50
4180	Frais cabane militaire		902.45				
6800	Frais bancaires et CCP		4'005.97				
7000	Impôts		469.80				
8000	Résultat courant		-6'347.32				
Total				18'299.20			

9. Bilan de la Fédération – 2018

Fédération des sociétés de tir
de la Gruyère
Exercice 2018

Bilan
au 31.12.2018

Monnaie de base CHF

Actifs				Passifs			
N°	Nom	Solde devise	Solde Base	N°	Nom	Solde devise	Solde Base
1001	Stocks		14.80	2001	Réserve formation JT		1'385.00
1003	Informatique		1.00	2002	Réserve tir cantonal		6'000.00
1004	Cabane		1.00	2800	Capital		2'603.00
1010	Compte postal		3'943.65	2990	Résultat reporté		69'739.66
1020	Compte bancaire 266 -67818044.0		9'937.57				
1021	Compte courant UBS 266-GY-102973.0		5'442.44				
1022	Obligation de caisse UBS 266-67818044.0		44'336.00				
1023	Banque cantonale de Fribourg Compte No CH44 0076 8300 1342 5600 1		1'247.30				
1024	BCF cpte épargne 30 01 368.071-02		11'070.90				
1100	Débiteurs		3'733.00				
Total				79'727.66			

10. Budget de la Fédération – 2019

FEDERATION DES SOCIETES DE TIR DE LA GRUYERE

BUDGET 2019

Désignations	Budget 2018	Compte 2018	Budget 2019
<u>Recettes</u>			
Intérêts	400,00	9,10	10,00
Tir en campagne	12 500,00	11 665,00	12 000,00
Jeunes tireurs	100,00	75,50	100,00
Locations de la cantine	2 000,00	0,00	1 000,00
Cotisations des sections	4 600,00	1 797,10	3 900,00
Coupe Fédération	1 500,00	1 325,00	1 300,00
Dons divers	50,00		50,00
Compte de passage (Cotisation 2018)		3 427,50	
	21 150,00	18 299,20	18 360,00
<u>Dépenses</u>			
Frais administratifs	4 000,00	3 482,95	3 500,00
Tir en campagne	12 300,00	11 163,95	11 500,00
Jeunes tireurs	2 600,00	2 721,40	2 600,00
Frais locations de la cantine	1 100,00	512,00	600,00
Frais cabane	850,00	902,45	900,00
Champ. groupes	900,00	495,00	500,00
Coupe Fédération	1 700,00	893,00	1 000,00
Frais CCP et bancaires/Adaptation de l'obligation de caisse UBS	350,00	4 005,97	400,00
Impôts		469,80	500,00
Bénéfice			
Déficit	-3 850,00	-6 347,32	-3 140,00
	19 950,00	24 646,52	21 500,00
Lessoc, le 14 janvier 2019			
Le caissier: Marc Stauffer			

Marc STAUFFER
Caissier

11. Tir en campagne – 2018

11.1 Rapport du chef de tir 300 m

Monsieur le Président, Mesdames Messieurs les invités, chers amis tireuses et tireurs.

Nous avons pu compter sur une équipe compétente et connaissante qui a tout mis en œuvre pour vous offrir une excellente ligne de tir dans des installations adéquates et fonctionnelles.

Une bonne collaboration avec la commission de tir 3FR et ses commissaires. Comme chaque année un très grand dévouement de tous nos moniteurs jeunes tireurs pour l'accompagnement de nos JT et Ados, des surveillants de sociétés motivés et attentifs et des tireurs concentrés et responsables. Voilà tous les ingrédients d'un tir en campagne réussi, dans une bonne ambiance et surtout sans accident.

A tous je vous adresse un grand merci pour votre collaboration.

Des conditions météo variées et parfois capricieuses ont arbitré ce tir en campagne ou bon nombre de tireuses et tireurs, jeunes et moins jeunes ont obtenu de magnifiques résultats même si le score idéal a été souvent titillé mais jamais atteint.

Toutes mes félicitations aux différents vainqueurs de chaque catégorie.

Pour cette année je vous donne rendez-vous à la Roche et pourquoi pas tous accompagné d'un tireur novice afin de partager notre sport favori ainsi que l'ambiance du tir en campagne que nous apprécions et qui je l'espère perdurera encore très longtemps.

Vive le tir en campagne, bonne fin de soirée et une excellente saison de tir.

*Bernard REMY
Chef de tir 300m*



11.2 Classements individuels

11.2.1 Roi du tir distance 300 m

Prix offerts par : 1^{er} JPF CONSTRUCTION SA, 2^{ème} Frédéric IMHOF, 3^{ème} FSTG

1	Pache Jean-Claude	1962	E	Pont-la-Ville	71	24
2	Sottas Benoît	1996	E	Charmey	71	24
3	Maag Martin	1967	E	Charmey	71	23
4	Rime Olivier	1983	E	Haut Intyamon	71	23
5	Balmer Jean-Claude	1968	E	Gruyères	70	24
6	Blanc Frédéric	1981	E	Bas Intyamon	70	24
7	Maag Simon	2001	J	Vuadens	70	23
8	Brodard Edouard	1955	V	La Roche	70	23
9	Nordmann Emmanuel	1975	E	Corbières-Cerniat	70	23
10	Rime Olivier	1983	E	Botterens	70	23
11	Livett Paul	1968	E	Gruyères	70	22
12	Andrey Jacques	1960	E	Gruyères	69	24
13	Gachet Gilbert	1949	V	Gruyères	69	23
14	Gothuey André	1950	V	Gruyères	69	22
15	Vuichard Anthony	1999	J	Bas Intyamon	68	24
16	Gachet Jean-Louis	1962	E	Charmey	68	24
17	Doutaz Léon	1964	E	Gruyères	68	24
18	Monney Gérard	1966	E	Charmey	68	24
19	Passaplan François	1968	E	Hauteville	68	24
20	Morard Albert	1968	E	Le Bry	68	24
21	Pasquier Stéphane	1970	E	Gruyères	68	24
22	Gachet Xavier	1979	E	Gruyères	68	24
23	Yenni Christian	1961	E	Bas Intyamon	68	23
24	Pache José	1980	E	Pont-la-Ville	68	23
25	Pasquier Florentin	1992	E	Sâles-Vaulruz	68	23
26	Privet Emile	1945	S	Sorens	68	22
27	Remy Clément	1970	E	Charmey	68	22
28	Barbey Arnaud	1993	E	Sauthaux	68	22

11.2.2 Distance 300 m, catégorie Vétérans

Prix offert par : 1^{er} Roland GOBET

1	Brodard Edouard	1957	V	La Roche	70	23
2	Gachet Gilbert	1949	V	Gruyères	69	23
3	Gothuey André	1950	V	Gruyères	69	22
4	Pharisa Georges	1950	V	Bas Intyamon	67	23
5	Boegli Hans-Ruedolf	1955	V	Sorens	67	22
6	Ecoffey Jean-Marc	1950	V	Sâles-Vaulruz	67	20
7	Schorderet Bernard	1955	V	Haut Intyamon	66	24
8	Cotting André-Claude	1949	V	Bulle Carabiniers	66	23
9	Duding Gérard	1954	V	Haut Intyamon	66	23
10	Beaud Jean-Marc	1956	V	Haut Intyamon	66	23
11	Bovigny Hubert	1951	V	Pont-la-ville	66	22
12	Rossier Jean-Louis	1954	V	Sorens	66	22
13	Gomez Pedro	1957	V	Charmey	66	22
14	Yerly Christophe	1957	V	La Roche	66	22
15	Blanc Marcel	1956	V	Bas Intyamon	66	20
16	Beaud Bernard	1958	V	Charmey	65	22
17	Rime Philippe	1956	V	Charmey	64	23
18	Ecoffey Claude	1950	V	Sâles-Vaulruz	64	22
19	Kolly Gérard	1955	V	Pont-la-ville	64	22
20	Andrey Patrice	1652	V	Corbières-Cerniat	64	21
21	Jaquet Raphael	1949	V	Bas Intyamon	64	20
22	Eggen Edgar	1958	V	Bas Intyamon	64	20

11.2.3 Distance 300 m, catégorie Séniors – Vétérans

Prix offert par : 1^{er} Jean-Louis ROMANENS

1	Privet Emile	1945	S	Sorens	68	22
2	Dafflon Hermann	1943	S	Sâles-Vaulruz	67	23
3	Sébastieni Dominique	1940	S	Gruyères	65	23
4	Horner Gaston	1938	S	Haut Intyamon	65	22
5	Sapin Adolphe	1945	S	Charmey	65	21
6	Rime Emile	1945	S	Echarlens	64	23
7	Tornare Jean-Marie	1946	S	Sorens	64	23
8	Saudan Marcel	1936	S	Charmey	64	22
9	Gachet Roger	1948	S	Charmey	64	22
10	Chollet Claude	1942	S	Sâles-Vaulruz	64	21
11	Pharisa Marcel	1947	S	Bas Intyamon	64	20
12	Kolly Nicolas	1938	S	Bulle Carabiniers	63	22
13	Pharisa Jean	1939	S	Bas Intyamon	63	22
14	Buchs Walter	1937	S	Jaun	63	21
15	Tornare Marcel	1947	S	Haut Intyamon	63	21
16	Pharisa André	1945	S	Bas Intyamon	62	22
17	Buchs Paul	1939	S	Jaun	62	21
18	Saudan Bernard	1945	S	Sâles-Vaulruz	62	21
19	Pernet André	1936	S	Haut Intyamon	62	20

11.2.4 Distance 300 m, catégorie Jeunes Tireurs

Prix offerts par : 1^{er} François PASSAPLAN, 2^{ème} Jean-Pierre CARNIELLI, 3^{ème} Société de SAUTHAUX

1	Maag Simon	2001	J	Vuadens	70	23
2	Vuichard Antony	1999	J	Bas Intyamon	68	24
3	Gremaud Fabien	2000	J	Sauthaux	66	22
4	Rolle Gaëtan	1998	J	Echarlens	65	23
5	Beaud Jérémy	1998	J	Gruyères	65	21
6	Golliard Quentin	1999	J	Sâles-Vaulruz	64	22
7	Pasquier Zacchari	1999	J	Sorens	64	22
8	Ruffieux Antoine	2001	J	Bas Intyamon	63	23
9	Fracheboud Didier	2001	J	Haut Intyamon	63	23
10	Diaz Kilyan	2000	J	Hauteville	63	22
11	Mauron Adeline	1999	JD	La Roche	63	22
12	Doutaz Julien	1998	J	Gruyères	63	22
13	Bochud Killian	1999	J	Sorens	63	20
14	Pythoud Gilles	1999	J	Gruyères	63	20
15	Progin Michael	1998	J	La Roche	63	20
16	Bussard Quentin	1998	J	Charmey	62	22
17	Tinguely Romain	2001	J	La Roche	62	21
18	Currat Mathilde	2001	JD	Haut Intyamon	62	20
19	Brodard Baptiste	2000	J	Botterens	62	20
20	Piguet Bastien	1999	J	Sâles-Vaulruz	62	20

11.2.5 Distance 300 m, catégorie Adolescents

Prix offerts par : 1^{er} Maurice RIME, 2^{ème} Emile RIME, 3^{ème} Gilbert KOLLY

1	Rime Sébastien	2004	G	Charmey	67	23
2	Hendry Sean	2003	G	Charmey	65	22
3	Borcard Paul	2002	G	Bas Intyamon	65	22
4	Kolly Arnaud	2002	G	La Roche	62	24
5	Chollet Nathan	2002	G	Sâles-Vaulruz	62	24
6	Raemy Klara	2003	GD	Charmey	62	22
7	Pilatti Fabien	2002	G	Corbières-Cerniat	62	21
8	Dey Nathan	2003	G	Sauthaux	62	20
9	Deschenaux Vincent	2002	G	Gruyères	61	22
10	Jonin Jérémy	2002	G	Bas Intyamon	61	22
11	Jonin Sabrina	2002	GD	Bas Intyamon	61	23
12	Staremborg Clément	2003	G	Gruyères	61	21
13	Maag Mélissa	2004	GD	Vuadens	61	20
14	Borcard Clément	2003	G	Bas Intyamon	60	22
15	Bignon Aurélien	2002	G	Bas Intyamon	60	20
16	Jordan Estéban	2006	G	Vuadens	60	19
17	Stehle Louis-Olivier	2002	G	Sâles-Vaulruz	60	18
18	Python Lucas	2003	G	Echarlens	59	19
19	Butty Clément	2003	G	Sâles-Vaulruz	59	17

11.2.6 Distance 300 m, catégorie Dames

Prix offerts par : 1^{ère} Firmin ESSEIVA, 2^{ème} Joël ANSERMOT, 3^{ème} Bernard REMY

1	Rime Florence	1991	E	Botterens	66	23
2	Vuarnoz Céline	1994	E	Echarlens	66	22
3	Pharisa Sarah	1982	E	La Roche	65	23
4	Pugin Nicole	1964	E	Sauthaux	65	19
5	Mauron Adeline	1999	J	La Roche	63	22
6	Terreaux Murielle	1980	E	Bulle-Carabiniers	63	22
7	Pasquier Jessica	1997	E	Gruyères	63	22
8	Maag Françoise	1972	E	Vuadens	63	21
9	Sébastieni Alicia	1995	E	Gruyères	63	21
10	Müller Vanessa	1989	E	La Roche	62	23
11	Raemy Klara	2003	G	Charmey	62	22
12	Beaud Françoise	1958	V	Haut Intyamon	62	21
13	Descoux Glasson Natalia	1982	E	Sâles-Vaulruz	62	21
14	Tinguely-Morand Jasmine	1984	E	Echarlens	62	21
15	Curat Mathilde	2001	J	Haut Intyamon	62	20
16	Castella Marie-Pierre	1970	E	Haut Intyamon	62	20
17	Sudan Léonie	1984	E	Corbières-Cerniat	62	20
18	Toffel Sara	1989	E	Charmey	62	18
19	Jonin Sabrina	2002	G	Bas Intyamon	61	23
20	Castella Cindy	1990	E	Botterens	61	22
21	Overney - Jaquillard Sophie	1966	E	Corbières-Cerniat	61	21
22	Romanens Claudia	1980	E	Sorens	61	21
23	Maag Mélissa	2004	G	Vuadens	61	20
24	Droux Clémentine	1992	E	Bulle-Carabiniers	61	20
25	Kolly Alinda	2000	J	La Roche	61	19
26	Rime Nicole	1955	V	Botterens	61	19
27	Wiederkehr Brigitte	1964	E	Pont-la-Ville	60	20
28	Wiederkehr Nicole	1993	E	Pont-la-Ville	60	20
29	Chassot Jessica	1991	E	Vuadens	60	19

11.2.7 Combiné 300 m et pistolet 25 m, Messieurs

Prix offert par : 1^{er} Joël ANSERMOT

Rang	Nom/Prénom	Année	Cat/D	Société Pistolet	Société Fusils	Total	25m	300m
1	Maag Martin	1967	E	Bulle-Grevîre	Charmey	249	178	71
2	Maag Simon	2001	J	Bulle-Grevîre	Vuadens	244	174	70
3	Privet Bertrand	1979	E	Bulle-Grevîre	Sorens	241	174	67
4	Grangier Samuel	1990	E	Bulle-Grevîre	Haut Intyamon	240	177	63
5	Gachet Xavier	1979	E	Bulle-Grevîre	Gruyères	240	172	68
6	Rime Olivier	1983	E	Broc	Botterens	237	167	70
7	Andrey Lauriane	1994	ED	Bulle-Grevîre	Hauteville	236	177	59
8	Seydoux Roger	1966	E	Bulle-Grevîre	Echarlens	236	174	62

11.2.8 Combiné 300 m et pistolet 25 m, Dames

Prix offert par : 1^{ère} dame, Adolf SAPIN

1	Andrey Lauriane	1994	ED	Bulle-Grevîre	Hauteville	236	177	59
2	Wiederkehr Brigitte	1964	ED	Broc	Pont-la-Ville	229	169	60
3	Sudan Léonie	1984	ED	Broc	Corbières-Cerniat	229	167	62
4	Pugin Nicole	1964	ED	Bulle-Grevîre	Sauthaux	229	164	65
5	Wiederkehr Nicole	1993	ED	Broc	Pont-la-Ville	227	167	60
6	Rime Nicole	1955	VD	Broc	Botterens	226	165	61
7	Savary Lauriane	1989	ED	Bulle-Grevîre	Bulle-Carabiniers	224	173	51
8	Clerc Mélanie	1992	ED	Bulle-Grevîre	Pont-la-Ville	222	167	55

11.2.9 Combiné 300 m et pistolet 25 m, Juniors et Ado

Prix offert par : 1^{er} junior-ado, CT-FR 3

1	Maag Simon	2001	J	Bulle-Grevîre	Vuadens	244	174	70
2	Doutaz Julien	1998	J	Bulle-Grevîre	Gruyères	233	170	63
3	Progin Michael	1998	J	Broc	La Roche	230	167	63
4	Grandjean Johann	2001	J	Bulle-Grevîre	Echarlens	217	166	51
5	Guisolan Simon	2004	G	Bulle-Grevîre	Sâles-Vaulruz	216	159	57
6	Milleret Maxime	2003	G	Broc	Haut Intyamou	213	161	52
7	Yerly François	2001	J	Bulle-Grevîre	Sauthaux	212	152	60
8	Favre Ewan	2005	G	Bulle-Grevîre	Vuadens	211	160	51



Le podium du tir en campagne

11.2.10 Prix de groupes et prix spéciaux de la société organisatrice

Au groupe des 3 meilleures dames d'une même société - 300 m

Rang	Société	Nom / Prénom	Résultat/pers.	
1.	<u>La Roche</u>	Pharisa Sarah	65	
		Mauron Adeline	63	
		Müller Vanessa	62	TOTAL 190
2.	<u>Botterens</u>	Rime Florence	66	
		Castella Cindy	61	
		Rime Nicole	61	TOTAL 188
3.	<u>Haut Intyamon</u>	Beaud Françoise	62	
		Currat Mathilde	62	
		Castella Marie-Pierre	62	TOTAL 186

Au groupe des 3 meilleurs élites-hommes d'une même société - 300 m

Rang	Société	Nom / Prénom	Résultat/pers.	
1.	<u>Charmey</u>	Sottas Benoît	71	
		Maag Martin	71	
		Gachet Jean-Louis	68	TOTAL 210
2.	<u>Gruyères</u>	Balmer Jean-Claude	70	
		Livett Paul	70	
		Andrey Jacques	69	TOTAL 209
3.	<u>Bas Intyamon</u>	Blanc Frédéric	70	
		Yenni Christian	68	
		Grandjean Philippe	67	TOTAL 205

Au groupe des 3 meilleures JT/Ados d'une même société - 300 m

Rang	Société	Nom / Prénom	Résultat/pers.	
1.	<u>Bas Intyamon</u>	Vuichard Antony	68	
		Borcard Paul	65	
		Ruffieux Antoine	63	TOTAL 196
2.	<u>Charmey</u>	Rime Sébastien	67	
		Hendry Sean	65	
		Raemy Clara	62	TOTAL 194
3.	<u>Gruyères</u>	Beaud Jérémy	65	
		Doutaz Julien	63	
		Pythoud Gilles	63	TOTAL 191

Au groupe des 3 meilleurs vétérans/séniors-vétérans d'une même société - 300 m

Rang	Société	Nom / Prénom	Résultat/pers.	
1.	<u>Gruyères</u>	Gachet Gilbert	69	
		Gothuey André	69	
		Sébastiani Dominique	65	TOTAL 203
2.	<u>Sorens</u>	Privet Emile	68	
		Boegli Hans Ruedolf	67	
		Rossier Jean-Louis	66	TOTAL 201
3.	<u>Sâles-Vaulruz</u>	Dafflon Hermann	67	
		Ecoffey Jean-Marc	67	
		Ecoffey Claude	64	TOTAL 198

Tir des autorités

Rang	Nom	Prénom	Résultat/pers.	Année naissance	Cat.
1	Schouwey	Dominique	66	1974	E
2	Gaillard	Bertrand	65	1973	E
3	Eggen	Edgar	64	1958	V
4	Ruffieux	Robert	63	1955	V
5	Sudan	Stéphane	63	1968	E
6	Blanchard	Henri-Pierre	61	1952	V
7	Castella	Claude	61	1958	V
8	Bécard	Emir	61	1983	E
9	Magnin	Grégory	60	1979	E
10	Descoux	Marc	59	1971	E
11	Meige	Pierre-Pascal	58	1988	E
12	Piguet	Jean-Marc	58	1965	E
13	Castella	Antoine	57	1985	E
14	Charrière	Julien	57	1952	V
15	Bapst	Bernard	57	1960	E
16	Morrard	Pierre	56	1974	E
17	Ballif	Yannick	56	1993	E
18	Fragnière-Dufour	Myriam	55	1972	E D
19	Revaz	Christophe	55	1971	E
20	Horner	Jean-Marc	54	1967	E
21	Rousseau	Houri	54	1976	E D
22	Rey	Hugo	53	1982	E
23	Ropraz	Stéphane	52	1966	E
24	Gremaud	Nicolas	52	1982	E
25	Geinoz	Michel	51	1974	E
26	Hassler	Nicolas	51	1971	E
27	Mayoraz	Olivier	49	1967	E
28	Castella	Didier	48	1970	E
29	Haldimann	Laure	47	1985	E D
30	Doutaz	Jean-Pierre	47	1958	V
31	Baechler	Stéphane	47	1974	E
32	Schorderet	Yan	47	1978	E
33	Robadey	Pierre	46	1937	S
34	Grand	Julien	46	1981	E
35	Dousse	Nicolas	43	1965	E

Tir des autorités : 1^{ère} dame

1	Fragnière-Dufour	Myriam	55	1972	E D
2	Rousseau	Houri	54	1976	E D
3	Haldimann	Laure	47	1985	E D
4	Favre	Caroline	42	1977	E D
5	Sciboz	Suzanna	42	1979	E D
6	Magnin	Anne-Laure	28	1960	E D

11.2.11 Challenge de la FSTG et classement des sections

1^{ère} classée, la Société de tir de «**Gruyères**», avec une moyenne émérite de **64.385 pts**, gagne la coupe de notre Fédération et reçoit pour une année le fanion.

Tous nos compliments pour cet excellent résultat.

11.2.12 Classement des sections 300m

<u>300 m.</u>	<u>Classe de perf.</u>	<u>Participants</u>	<u>Résult. oblig.</u>	<u>Moyenne</u>
1	Gruyères	38	26	64.385
2	Charmey	55	38	63.026
3	Bas Intyamon	53	37	62.757
4	Botterens	27	18	62.444
5	La Roche	47	32	62.094
6	Jaun	16	11	61.636
7	Sorens	37	25	61.320
8	Sâles-Vaulruz	52	36	61.222
9	Sauthaux	25	17	61.118
10	Pont-la-Ville	23	16	61.000
11	Hauteville	22	15	60.867
12	Lessoc	17	11	60.727
13	Corbières-Cerniat	37	25	60.640
14	Bulle-Carabiniers	30	21	60.333
15	Le Bry	14	9	59.889
16	Haut Intyamon	99	69	59.826
17	Broc	11	7	59.714
18	Vuadens	52	36	59.556
19	Echarlens	58	40	59.100
MOYENNE DE DISTRICT		713		61.140

N'EST PLUS UTILISEE

NB. Les classes de performance n'entrent pas en compte pour le calcul de la moyenne qui est faite sur le 70% des participants pour toutes les sociétés.

11.2.13 Statistique annuelle 300 m et participation

<u>Année</u>	<u>Sté organis.</u>	<u>Participants</u>	<u>Moyenne FSTG</u>	<u>Mentions FST</u>	<u>FST</u>	<u>Cant.</u>
1986	Grandvillard	1136	57.354	609	445	
1987	Broc	1081	58.389	628	500	
1988	Sorens	1165	59.615	747	582	
1989	Le Bry	1085	60.567	773	611	
1990	Sâles	1203	59.364	766	595	
1991	Vuadens	1241	60.100	849	673	
1992	Jaun	1219	59.442	802	618	
1993	Vaulruz	1335	57.111	700	484	
1994	Sorens	1304	61.393	1013	837	
1995	Charmey	1233	59.429	817	629	
1996	Le Pâquier	1125	62.296	868	712	76
1997	Lessoc	1093	60.668	746	577	34
1998	Montbovon	1047	62.605	820	670	71
1999	Gruyères	1204	61.958	919	749	89
2000	Vuadens	1106	62.094	862	695	70
2001	Broc-Botterens	1035	62.016	862	695	54
2002	Albeuve	1047	62.455	861	786	83
2003	Bulle	1000	60.393	777	680	46
2004	Corbières-Cerniat	961	61.735	768	697	48
2005	La Roche	941	62.699	733	682	68
2006	Grandvillard	902	61.416	697	613	48
2007	Echarlens	900	62.341	714	652	69
2008	Le Bry/ Pont-en-Ogoz	886	62.775	743	681	63
2009	Pont-la-Ville	885	61.548	665	591	45
2010	Sâles-Vaulruz	858	61.707	668	600	45
2011	Tour-de-Trême	767	61.053	592	528	40
2012	Sorens	806	60.562	586	511	35
2013	Gruyères	764	60.842	572	511	32
2014	Hauteville	790	60.343	553	502	49
2015	Jaun	736	60.335	526	461	23
2016	Charmey	765	60.838	559	499	31
2017	Corbières-Cerniat	724	60.792	521	460	23
2018	Haut Intyamon	713	61.140	536	480	26

Au terme du tir en campagne 2018, nous réitérons notre reconnaissance à la société de tir organisatrice de Haut Intyamon, ainsi qu'à son comité d'organisation présidé par Monsieur Maurice Rime, à ses dévoués(e)s collaboratrices et collaborateurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous accueillir dans une ambiance réussie d'une magnifique fête.

Encore toutes nos félicitations.

N'oublions pas que le tir en campagne est la fête des tireurs et tireuses de notre Pays et c'est l'occasion d'y cultiver l'amitié et la camaraderie tout en encourageant la jeunesse à nous rejoindre grâce à l'esprit serein et tenace qui animent nos sociétés de tir.

Merci également aux personnes qui ont œuvré au bureau des calculs pour l'aide appréciée et agréable ainsi que leur amitié.

A toutes et à tous, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le prochain tir en campagne, édition 2019, organisé par la Société de tir de La Roche :

Le 18 mai (Tir avancé) et les 24 – 25 – 26 mai 2019

Frédéric IMHOF
Responsable administratif du tir en campagne

11.3 Rapport du chef de tir 25 m

A l'occasion du tir en campagne de Neirivue, Pascal Dupont, a remplacé au pied levé, le responsable pistolet de la Fédération.

En effet, en cours de saison, Remy Rouilly nous a fait part de son souhait de démissionner de la Fédération et qu'il avait demandé à Pacal Dupont de le remplacer pour l'organisation de ce tir.

Grâce à Pascal, le tir au 25m a pu se dérouler dans de bonnes conditions et la Fédération, tenons à le féliciter et le remercier pour son engagement.

Un merci particulier aux organisateurs qui nous ont mis à disposition de très bonnes installations. Nous tenons aussi à remercier les moniteurs de Bulle Grevîre et de Broc pistolet qui ont assuré la sécurité et ont encadré les tireurs débutant dans cette discipline exigeante.

Vu la situation, le rapport de tir du pistolet sera fait par un membre du comité, et se résumera à l'essentiel.

11.3.1 Roi du tir distance 25 m

Prix Roi du tir offert par Jean-Louis Romanens, président d'Honneur de la FSTG.
2^{ème} et 3^{ème} prix offerts par la FSTG.

1	Maag Martin	1967	E	Bulle-Grevîre	178
2	Andrey Jean-Marc	1962	E	Bulle-Grevîre	178
3	Dupré Francis	1960	E	Broc	177
4	Mornod Jean-Jacques	1961	E	Bulle-Grevîre	177
5	Grangier Samuel	1990	E	Bulle-Grevîre	177
6	Andrey Lauriane	1994	ED	Bulle-Grevîre	177
7	Carrillo Marc	1991	E	Bulle-Grevîre	177
8	Alvarez Marc	1990	E	Bulle-Grevîre	177
9	Scherly Thibault	1999	J	Broc	176
10	Schnider Marc	1955	V	Bulle-Grevîre	176
11	Ayer Michel	1960	E	Bulle-Grevîre	176
12	Brodard François	1950	V	Bulle-Grevîre	176
13	Niquille Pascal	1967	E	Broc	176
14	Grandjean Boris	1979	E	Bulle-Grevîre	175
15	Pharisa Laurent	1985	E	Bulle-Grevîre	175
16	Maag Simon	2001	J	Bulle-Grevîre	174
17	Seydoux Roger	1966	E	Bulle-Grevîre	174
18	Privet Bertrand	1979	E	Bulle-Grevîre	174
19	Barbey Bertrand	1977	E	Broc	174
20	Favre Jérémie	1990	E	Bulle-Grevîre	174
21	Jaquet Lucas	1996	E	Bulle-Grevîre	174
22	Alvarez José	1961	E	Bulle-Grevîre	173
23	Musy Georges	1954	V	Bulle-Grevîre	173
24	Rigolet Joseph	1960	E	Bulle-Grevîre	173
25	Guisolan David	1975	E	Bulle-Grevîre	173
26	Savary Lauriane	1989	ED	Bulle-Grevîre	173
27	Seydoux Marie-Pierre	1970	ED	Bulle-Grevîre	173
28	Kaeser Philippe	1972	E	Bulle-Grevîre	173

11.3.2 Distance 25 m, catégorie Vétérans

Prix au 1^{er} vétérân offert par Cédric Menoud, membre d'Honneur de la FSTG.

1	Schnider Marc	1955	V	Bulle-Grevière	176
2	Brodard François	1950	V	Bulle-Grevière	176
3	Musy Georges	1954	V	Bulle-Grevière	173
4	Bodendörfer Gert	1952	V	Bulle-Grevière	172
5	Robert Nicole	1953	VD	Bulle-Grevière	172
6	Buchs Emil	1953	V	Broc	169
7	Ballif Patrice	1955	V	Bulle-Grevière	169
8	Pellaton Claude	1953	V	Bulle-Grevière	168
9	Barras Jean-Paul	1955	V	Broc	168
10	Boegli Hans Rudolf	1955	V	Bulle-Grevière	167
11	Gachet Bernard	1949	V	Bulle-Grevière	167

11.3.3 Distance 25 m, catégorie Séniors – Vétérans

Prix au 1^{er} S-vétérân offert par Bertrand Gaillard, membre du comité de la FSTG.

1	Williamson Emmet	1944	S	Broc	168
2	Eggertswyler Eric	1946	S	Bulle-Grevière	166
3	Pasquier Gérald	1942	S	Bulle-Grevière	166
4	Scheurer André	1948	S	Bulle-Grevière	165
5	Ruffieux Claude	1946	S	Broc	164
6	Seydoux Pierre	1932	S	Bulle-Grevière	164
7	Savary Michel	1943	S	Bulle-Grevière	163
8	Kellerhals Gérald	1945	S	Bulle-Grevière	162
9	Tornare Jean-Marie	1946	S	Bulle-Grevière	162
10	Sapin Adolphe	1945	S	Bulle-Grevière	161
11	Maradan Gérard	1943	S	Broc	160

11.3.4 Distance 25 m, catégorie Juniors – Adolescents

Prix au 1^{er} Junior - Adolescent offert par la société Pistolet Bulle-Grevière.

2^{ème} prix offert par la FSTG.

3^{ème} prix offert par Léonie Sudan, membre du comité de la FSTG.

1	Scherly Thibault	1999	J	Broc	176
2	Maag Simon	2001	J	Bulle-Grevière	174
3	Brodard Noé	2002	G	Bulle-Grevière	171
4	Doutaz Julien	1998	J	Bulle-Grevière	170
5	Progin Michael	1998	J	Broc	167
6	Grandjean Johann	2001	J	Bulle-Grevière	166
7	Milleret Maxime	2003	G	Broc	161
8	Favre Ewan	2005	G	Bulle-Grevière	160
9	Guisolan Simon	2004	G	Bulle-Grevière	159
10	Geiger Loic	2001	J	Broc	159
11	Bays Michaël	2003	G	Bulle-Grevière	158
12	Beaud Simon	2001	J	Broc	155
13	Savary Paul	1999	J	Broc	153
14	Yerly Francois	2001	J	Bulle-Grevière	152
15	Bosson Vincent	1998	J	Broc	151

11.3.5 Distance 25 m, catégorie Dames

Prix à la 1^{ère} Dame offert par la société Pistolet de Broc.

2^{ème} prix offert Jérôme Moret, membre du comité de la FSTG.

3^{ème} prix offert par Boisson Corboz, Christian Sottas.

1	Andrey Lauriane	1994	ED	Bulle-Grevière	177
2	Savary Lauriane	1989	ED	Bulle-Grevière	173
3	Seydoux Marie-Pierre	1970	ED	Bulle-Grevière	173
4	Robert Nicole	1953	VD	Bulle-Grevière	172
5	Ruffieux Denise	1976	ED	Broc	172
6	Wiederkehr Brigitte	1964	ED	Broc	169
7	Sudan Léonie	1984	ED	Broc	167
8	Clerc Mélanie	1992	ED	Bulle-Grevière	167
9	Wiederkehr Nicole	1993	ED	Broc	167
10	Rime Nicole	1955	VD	Broc	165
11	Pugin Nicole	1964	ED	Bulle-Grevière	164
12	Seydoux Martine	1962	ED	Bulle-Grevière	163
13	Dohner Béatrice	1991	ED	Bulle-Grevière	161

11.3.6 Classement des sections 25 m

1)	Bulle-Grevière	171 participants	145 pour la moyenne	166.598 pts
2)	Broc Pistolet	105 participants	138 pour la moyenne	161.606 pts

Pour le district	279 participants	164.102 pts
------------------	------------------	-------------

11.3.7 Prix de groupes et prix spéciaux de la société organisatrice

Groupe des 3 meilleurs hommes d'une même société

1)	Bulle-Grevière	Maag Martin	178 pts	
		Andrey Jean-Marc	178 pts	
		Mornod Jean-Jacques	177 pts	Total : 533 pts
2)	Broc Pistolet	Dupré Francis	177 pts	
		Scherly Thibault	176 pts	
		Niquille Pascal	176 pts	Total : 529 pts

Groupe des 3 meilleurs dames d'une même société

1)	Bulle-Grevière	Andrey Laurianne	177 pts	
		Savary Laurianne	173 pts	
		Seydoux Marie-Pierre	173 pts	Total : 523 pts
2)	Broc Pistolet	Ruffieux Denise	172 pts	
		Wiederkehr Brigitte	169 pts	
		Sudan Léonie	167 pts	Total : 508 pts

Félicitations à tous pour votre participation et en particuliers pour les brillants résultats accomplis lors de ce tir en campagne 2018.

Joël ANSERMOT
Président

12. Activités du pistolet – 2018

12.1 Championnat de groupe pistolet – 2018

12.1.1 Catégorie 50 m – Finale cantonale

1	Bulle Grèvre I				
	Carrillo Marc	96	95	191	
	Grangier Samuel	93	94	187	
	Jaquet Lucas	85	93	178	
	Mornod Jean-Jacques	94	91	185	741
10	Bulle Grèvre II				
	Gaillard Sébastien	87	82	169	
	Kaeser Philippe	85	89	174	
	Rigolet Joseph	87	87	174	
	Robert Nicole	83	89	172	689



Bulle Grèvre - champion fribourgeois

12.1.2 Catégorie 50 m – Tours suisses

Rang	Gruppe					HR1	HR2	HR3	Total
8	Bulle Sté de tir au Pistolet Grevire (1)	98	96	95	91	366	378	380	1124
118	Bulle Sté de tir au Pistolet Grevire (2)	95	95	88	86	359	357	364	1080

12.1.3 Catégorie 50 m – Finale suisse

17^{ème} Rang lors de la finale suisse à Buchs le 6 octobre

12.1.4 Catégorie 25 m – Finale cantonale

Gr. 1 : 2^{ème} rang, vice-champion cantonal Total 1087

Jaquet Lucas	269	(précision 135 / duel 134)
Carrillo Marc	276	(précision 139 / duel 137)
Grangier Samuel	275	(précision 136 / duel 139)
Mornod Jean-Jacques	267	(précision 133 / duel 134)

Gr. 2 : 7^{ème} rang Total 1053

Alvarez José	247	(précision 129 / duel 118)
Rigolet Joseph	262	(précision 130 / duel 132)
Kaeser Philippe	274	(précision 136 / duel 138)
Castella Flavian	270	(précision 135 / duel 135)



Bulle Grevire – médaille d'argent

12.1.5 Catégorie 25 m – Tours suisses

Rang	Gruppe					HR1	HR2	HR3	Total
11	Bulle Sté de tir au Pistolet Grevire (1)	286	282	282	279	1126	1119	1129	3374
68	Bulle Sté de tir au Pistolet Grevire (2)	285	270	266	259	1080	1103	1080	3263

12.1.6 Catégorie 25 m – Finale suisse

11^{ème} Rang lors de la finale suisse à Thoune.

Jaquet Lucas	275	(44 – 46 – 45 / 44 – 47 – 49)
Carrillo Marc	278	(46 – 44 – 48 / 48 – 42 – 50)
Grangier Samuel	274	(46 – 47 – 44 / 42 – 46 – 46)
Mornod Jean-Jacques	271	(42 – 42 – 46 / 46 – 48 – 50)

12.2 Championnat individuel pistolet – 2018

12.2.1 Catégorie 25 m- Elite C

1	Bastian Jean-Luc	1972	Montagny & Environ	95	92	96	97	93	96	569	/ 19
2	Gendre Gérard	1956	Giffers-Tentlingen	95	96	94	96	94	88	563	/ 16
3	Mornod Jean-Jacques	1961	Bulle	93	91	92	94	95	96	561	/ 10



3^{ème} Jean-Jacques Mornod

12.2.2 Catégorie 25 m – pistolet libre- Match A

1	Stritt Laurent	1990	Schmitten	85	90	95	93	88	88	539	/ 8
2	Aebischer Dominique	1966	Düdingen	78	85	89	91	87	89	519	/ 5
3	Rime Marc	1972	Bulle	89	91	78	88	78	77	501	/ 2



3^{ème} Marc Rime

Joël ANSERMOT
Président

13. Championnat de groupes 300 m – 2018

13.1 Participation

Société	Catégorie A			Catégorie D			Catégorie E	
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2017	2018
Bas-Intyamon	3	2	2	2	1	1	1	2
Botterens	-	-	-	1		1	1	1
Broc	-	-	-	1				
Bulle	1	1	1	3	2	2		
Charmey	2	2	2	3	1	1	1	2
Corbières / Cerniat	-	-	1	3	2	2	1	2
Echarlens	-	-	-	3	3	3		
Gruyères	2	1	1	3	1	1	3	2
Hauteville	-	-	-	2			2	2
Haut-Intyamon	1	1	1	3	1	1	1	
Jaun			-	1	1	1		
La Roche	4	4	4	1			1	1
Le Bry	-	-	-	-	2	2		
Lessoc	-	-	-	-	-	-		
Pont-la-ville	2	2	1			1		
Sâles / Vaulruz	-	-	-	2			2	2
Sauthaux	-	-	1	2		3	3	
Sorens	1			1			3	1
Vuadens	-	-	-	3	4	4		
TOTAL	16	14	14	39	18	23	19	15

Nous adressons nos félicitations à toutes les sociétés qui ont pris part au championnat suisse de groupes 2018 et tout particulièrement aux groupes ayant réussi à se qualifier pour les finales régionales, cantonales et pour les tours nationaux.

Par rapport à 2017, les effectifs des groupes participants au premier tour en stand ont augmenté de 1 groupe. Stabilité absolu en catégorie A. En catégorie E nous remarquons une diminution de 4 groupes compensés par une augmentation de 5 groupes en catégorie D. Cela s'explique principalement par l'expérience acquise une année après la mise en place de la catégorie E. Merci à tous les tireurs qui ont participé à ce concours.

Nous vous encourageons à ne pas relâcher l'effort, afin que plus de groupes participent aux qualifications en stand. C'est en effet le nombre de groupes dans chaque district qui détermine combien de groupes peuvent participer à la finale cantonale.

Un grand merci au responsable des sociétés s'occupant des championnats de groupe. Grâce à votre rigueur tous les délais ont été respectés et tous les groupes se sont présentés aux finales auxquelles ils étaient qualifiés.

Je remercie les sociétés de Bas-Intyamon et de Sauthaux/Bulle pour la mise à disposition de leur installation de tir.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente saison de tir et j'espère vous retrouver toujours plus nombreux en 2019.

Bertrand GAILLARD
Responsable du Championnat de Groupes

13.2 Classement du championnat de groupes

13.2.1 Catégorie A

Société	stand	district qualif.	rang	district finale	canton qualif.	rang	canton finale	1er tour suisse	2e tour suisse
Charmey	938	930	1	927	937	6	950 (*)	957	944
Gruyères	956	928	2	928	943	4	944	949	944
Bas Intyamou	944	925	3	911	922	19			
La Roche	950	922	4	935	917	20			
Bulle	941	916	5		908	24			
Charmey 2	930	911	6		891	27			
Pont-La-Ville	936	909	7		922	18		927	
La Roche 2	943	895	8						
Haut Intyamou	895								
Bas Intyamou 2	882								
La Roche 3	901								
La Roche 4	875								
Corbières Cerniat	651								
Sautaux	599								

(*) Médaille de bronze

Commentaires

En catégorie A, Gruyères mène la danse à la qualification en stand. Charmey remporte haut la main le 1^{er} tour de la finale de district. Le titre gruérien est remporté par la Roche.

Le 1^{er} tour de la finale cantonale place Gruyères 4^{ème} devant Charmey 6^{ème}, ce qui leur permet de tirer la finale où Charmey tire son épingle du jeu avec une magnifique médaille de bronze.

Les groupes de Gruyère (949), Charmey (957pts) et Pont-La-Ville (927pts) ont tiré le 1^{er} tour Suisse, où l'aventure s'est arrêtée pour la dernière citée. Nos deux meilleures quintettes se sont inclinées au 2^{ème} tour sur le score de 944pts.

Toutes nos félicitations.



2^{ème} Gruyères



3^{ème} Charmey

Finale cantonale catégorie A



Charmey médaille de bronze

13.2.2 Catégorie D

Société	stand	district qualif	rang	district finale	canton qualif	rang	canton finale	1er tour suisse	2ème tour suisse
Charmey	678	657	1	676	657	23		672	
Vuadens	664	652	2	681	640	35		650	
Sautaux 2	684	644	3	619	682	2	675	620	
Echarlens	654	639	4	639	648	27		655	
Pont-la-Ville	652	632	5	628					
Gruyères	664	623	6		676	5	679 (or)	692	683/688
Corbières-Cerniat	667	620	7		631	40		638	
Sautaux	656	606	8		538	47			
Bulle	638	597	9						
Vuadens 2	645	592	10						
Haut Intyamou	689								
Echarlens 2	639								
Botterens	638								
Jaun	629								
Sautaux 3	619								
Le Bry	605								
Bas Intyamou	597								
Le Bry 2	596								
Echarlens 3	592								
Corbières-Cerniat 2	587								
Bulle 2	564								
Vuadens 4	560								
Vuadens 3	537								

Commentaires

En catégorie D ; Si Haut-Intaymon remporte la qualification en stand c'est Charmey qui prend la tête lors du 1^{er} tour de la finale. Vuadens met tout le monde d'accord en coiffant le titre de champion Gruérien.

Au 1^{er} tour de la finale cantonale c'est Sautaux qui se met en évidence avec le 2^{ème} rang. A l'issu du tour final Gruyères coiffe le titre de champion fribourgeois. Un grand bravo.

Plusieurs sociétés ont participés aux tours suisses, Charmey (670pts), Vuadens (650pts), Echarlens (655pts), Corbières-Cerniats (638) et Sautaux (620pts) ont été éliminés au 1^{er} tour.

Le groupe de Gruyère (692/683/688pts) a quand lui tiré les 3 tours. Malheureusement l'aventure s'arrête là. Bravo à tous ces groupes.

Finale de district catégorie D



3^{ème} Echarlens - 1^{er} Vuadens - 2^{ème} Charmey

Finale cantonale catégorie D



Gruyères médaille d'or

13.2.3 Catégorie E

Société	stand	district qualif	rang	district finale	canton qualif	rang	canton finale	1er tour suisse	2ème tour suisse
Gruyères	681	656	1	648	29			623	
Charmey	667	643	2	638	31				
Sorens	642	641	3	644	34				
Bas Intyamon	663	637	4	654					
Sâle-Vaulruz	658	634	5	653					
La Roche	673	620	6						
Corbières-Cerniat	677	614	7						
Sâle-Vaulruz 2	654	614	8						
Charmey 2	611	611	9						
Hauteville	657	601	10						
Botterens	681								
Gruyères 2	635								
Bas Intyamon 2	592								
Hauteville 2	574								
Corbières-Cerniat 2	546								

Commentaires

En catégorie E; le rôle de leader a été tenu par Gruyères qui s'est classé meilleur groupe lors des 2 premières étapes de qualifications. Si Botterens fait arme égale avec Gruyères lors de la qualification en stand. C'est finalement Bas-Intaymon qui remporte le titre de champion de district.

Lors de la finale cantonale aucun des 3 groupes participants n'a pu prétendre au tour pour le titre.

Une seule société Gruyère (623pts) a tiré le 1^{er} tour suisse. Malheureusement l'aventure s'est arrêtée là. Bravo à tous ces groupes.

Finale de district catégorie E



3^{ème} Gruyères - 1^{er} Bas-Intyamon - 2^{ème} Sâles-Vaulruz

Bertrand GAILLARD
Responsable du Championnat de Groupes

14. Championnat Suisse de sections – 2018

14.1 Catégorie Fusil – 300m

14.1.1 1^{er} tour principal – Cat A sport

5)	La Roche Société des Carabiniers	98.071
58)	Grandvillard Société de tir Bas-Intyamon	93.678

14.1.2 1^{er} tour principal – Cat B sport

Pont-la-Ville Sté de tir Les Mousquetaires	92.532
--	---------------

14.1.3 1^{er} tour principal – Cat B Ordonnance

46)	Sâles - Vaulruz (Gruyères) Les Carabiniers	91.952
57)	Corbières-Cerniat Société de tir	91.497

14.1.4 2^{ème} tour principal – Cat A sport

26)	La Roche Société des Carabiniers	95.583
-----	----------------------------------	---------------

14.1.5 2^{ème} tour principal – Cat B Ordonnance

57)	Corbières-Cerniat Société de tir	89.805
61)	Sâles - Vaulruz (Gruyères) Les Carabiniers	87.400

14.2 Catégorie Pistolet A – 25m

14.2.1 1^{er} tour principal – Cat A

8)	Bulle Sté de tir au Pistolet Grevire	150.250
----	--------------------------------------	----------------

14.3 Catégorie Pistolet A – 25m

14.3.1 1^{er} tour principal – Cat A

8)	Bulle Sté de tir au Pistolet Grevire	95.263
----	--------------------------------------	---------------

Plusieurs concours se sont arrêtés avant les finales suisses faute à une trop faible participation.

Certaines catégories n'ont pas eu de finale suisse.

La Fédération suisse est en cours de révision du concours des sections, il a probablement vécu sa dernière édition sous cette forme.

A voir ce que le futur nous propose.

Joël ANSERMOT
Président

15. Coupe de la Fédération – 2018

15.1 Résultats du 1^{er} tour

Nom	Société	Total	/	Nom	Société	Total
Le Ruhyo	Haut-Intyamon	441	/	Les Pipettes	Vuadens	404
Les Vétérans	Charmey	440	/	Provêta	Gruyères	429
Les Tout-Neuf	Charmey	437	/	La Holena	La Roche	436
Le Vanil-de-l' Ecri	Bas-Intyamon	424	/	Equipe Blanche	Equipe Blanche	0
Le Moulinet	Pont-la-Ville	453	/	Lè Pétà-Boloche	Haut-Intyamon	440
Les Vétérans	Sâles-Vaulruz	442	/	Les Inventeurs	Sauthaux	410
Les Coquelets	Corbières-Cerniat	353	/	Le Biffé	Botterens	449
La Crouye	Corbières-Cerniat	456	/	Le Pont-Couvert	Lessoc	421
Les Judas	Charmey	440	/	Les Indestructibles	Sauthaux	382
Les Winners	Vuadens	426	/	Les Tâchons	Broc	381
Dzubia	Sorens	0	/	Les Sangliers	Sâles-Vaulruz	432
Le Pas de Bloute	Gruyères	429	/	Les Colombettes	Vuadens	446
Les Manoillons	Bulle-Carabiniers	433	/	Lè Dzouno	Vuadens	402
Team-Jeunes	Hauteville	316	/	La Combert	La Roche	459
Molésou a Baron	Gruyères	478	/	Les Cerbières	Corbières-Cerniat	434
Les Modzons	Vuadens	430	/	Le Bourgo	Bas-Intyamon	459
Commun	Gruyères	458	/	Les Insortables	Bulle-Carabiniers	422
Les Daltons	Charmey	451	/	Les Corniats	Corbières-Cerniat	415
Les Renards Argentés	Bulle-Carabiniers	451	/	Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	371
Veteranen Jaun	Jaun	436	/	Cadra	Gruyères (absent)	0
Team-John	Hauteville	445	/	Les Foulques	Echarlens	401
Les Tireurs de Litres	Vuadens	423	/	Les Dents Vertes	Charmey	449
Les Barbouzes	Sauthaux	416	/	Les Buses	Echarlens	387
Les Dzounos	Haut-Intyamon	362	/	Les Patriarches	Sorens	456
La Fontaine	Lessoc	411	/	Lè Mangyons	Haut-Intyamon	454
Team-Jack	Hauteville	406	/	La Vudalla	Bas-Intyamon	436
Le Cousimbert	La Roche	447	/	Le Vanil-Noir	Bas-Intyamon	457
La Berra	La Roche	453	/	Les Infiltrés	Sauthaux (absent)	0
Les Milans	Echarlens	429	/	La Pointe de Paray	Bas-Intyamon	395
L'Amicale de la croix	Vuadens	357	/	Lè Medze Bakon	Bas-Intyamon	434
Le Brand	La Roche	460	/	Les Distillateurs	Le Bry	443

15.2 Résultats du 2^{ème} tour

Nom	Société	Total	/	Nom	Société	Total
Les Patriarches	Sorens	439	/	Le Bourgo	Bas-Intyamon	465
Les Daltons	Charmey	461	/	Lè Medze Bakon	Bas-Intyamon	433
Molésou a Baron	Gruyères	455	/	Le Biffé	Botterens	455
Les Dents Vertes	Charmey	459	/	Les Manoillons (absent)	Bulle-Carabiniers	0
Les Vétérans	Sâles-Vaulruz	454	/	Les Winners	Vuadens	431
Team-John	Hauteville	438	/	Le Brand	La Roche	446
Le Ruhyo	Haut-Intyamon	461	/	La Vudalla	Bas-Intyamon	449
Les Vétérans	Charmey	444	/	Le Vanil-Noir	Bas-Intyamon	465
Les Colombettes	Vuadens (absent)	0	/	Les Renards Argentés	Bulle-Carabiniers	438
Les Tout-Neuf	Charmey	455	/	Veteranen Jaun	Jaun	418
La Combert	La Roche	465	/	Lè Mangyons	Haut-Intyamon	467
Les Sangliers	Sâles-Vaulruz	453	/	Le Moulinet	Pont-la-Ville	452
La Crouye	Corbières-Cerniat	445	/	Les Barbouzes	Sauthaux	442
Le Vanil-de-l' Ecri	Bas-Intyamon	327	/	Les Judas	Charmey	465
Commun	Gruyères	455	/	Les Milans	Echarlens	430
La Berra	La Roche	460	/	Les Cerbières	Corbières-Cerniat	431

15.3 Résultats du 3^{ème} tour

Nom	Société	Total	/	Nom	Société	Total
Lè Mangyons	Haut-Intyamon	456	/	Les Daltons	Charmey	452
Les Tout-Neuf	Charmey	444	/	Les Judas	Charmey	445
Le Brand	La Roche	461	/	La Berra	La Roche	465
Les Sangliers	Sâles-Vaulruz	448	/	Les Vétérans	Sâles-Vaulruz	448
Commun	Gruyères	461	/	Le Vanil-Noir	Bas-Intyamon	472
La Crouye	Corbières-Cerniat	446	/	Les Dents Vertes	Charmey	467
Les Renards Argentés	Bulle-Carabiniers	456	/	Le Ruhyo	Haut-Intyamon	441
Molésou a Baron	Gruyères	466	/	Le Bourgo	Bas-Intyamon	468

15.4 Demi-finale

15.4.1 Groupes

Rang	Nom	Société	Total	Tireur 1	Tireur 2	Tireur 3	Tireur 4	Tireur 5
1	Les Dents Vertes	Charmey	463	94	91	93	93	92
2	La Berra	La Roche	455	90	97	89	94	85
3	Le Vanil-Noir	Bas-Intyamon	454	93	86	92	89	94
4	Le Bourgo	Bas-Intyamon	453	97	89	95	87	85
5	Les Judas	Charmey	450	86	80	94	94	96
6	Les Renards Argentés	Bulle-Carabiniers	445	95	81	89	93	87
7	Les Vétérans	Sâles-Vaulruz	444	84	92	90	86	92
8	Lè Mangyons	Haut-Intyamon	429	95	78	86	87	83

15.5 Finale

15.5.1 Groupes

Rang	Nom	Société	Total	Tireur 1	Tireur 2	Tireur 3	Tireur 4	Tireur 5
1	Les Dents Vertes	Charmey	467	96	96	91	91	93
2	Le Vanil-Noir	Bas-Intyamon	465	94	91	92	91	97
3	Le Bourgo	Bas-Intyamon	463	94	91	95	90	93
4	La Berra	La Roche	438	95	80	91	92	80

Les 4 suivants (résultats de la demi-finale)

5	Les Judas	Charmey	450	86	80	94	94	96
6	Les Renards Argentés	Bulle-Carabiniers	445	95	81	89	93	87
7	Les Vétérans	Sâles-Vaulruz	444	84	92	90	86	92
8	Lè Mangyons	Haut-Intyamon	429	95	78	86	87	83



1^{er} Charmey – Les Dents Vertes



2^{ème} Bas Intyamon – Le Vanil-Noir / 3^{ème} Bas Intyamon – Le Bourgo

15.5.2 Individuels

	Société	Tireur	Demi-finale		Finale	
			Total	Nbre 10	Total	Nbre 10
1	Bas-Intyamon	Pharisa Marcel	94	2	97	3
2	Charmey	Maag Martin	94	2	96	3
3	Charmey	Beaud Bernard	91	1	96	3
4	La Roche	Purro Paul-Marie	90	1	95	3
5	Bas-Intyamon	Borcard Hugo	95	2	95	2
6	Bas-Intyamon	Jaquet Marc	97	2	94	1
7	Bas-Intyamon	Blanc Marcel	93	3	94	1
8	Charmey	Gachet Jérôme	92	1	93	3
9	Bas-Intyamon	Eggen Edgar	85	1	93	2
10	La Roche	Gaillard Bertrand	94	2	92	1
11	Bas-Intyamon	Pharisa Damien	92	2	92	1
12	Bas-Intyamon	Blanc Frédéric	89	2	91	2
13	La Roche	Goumaz Sébastien	89	1	91	2
14	Charmey	Rétornaz Claude-André	93	3	91	1
15	Charmey	Sottas Benoît	93	2	91	1
16	Bas-Intyamon	Pharisa André	86	1	91	1
17	Bas-Intyamon	Pharisa Georges	89	1	91	0
18	Bas-Intyamon	Jungo Xavier	87	1	90	0
19	La Roche	Progin Vincent	97	3	80	0
20	La Roche	Brodard Jonathan	85	0	80	0
21	Charmey	Remy Julien	96	2		
22	Bulle-Carabiniers	Tornare Jean-Marie	95	2		
23	Haut-Intyamon	Beaud Jean-Marc	95	2		
24	Charmey	Grandjean Raphaël	94	3		
25	Charmey	Ruffieux Didier	94	3		
26	Bulle-Carabiniers	Imhof Frédéric	93	1		
27	Sâles-Vaulruz	Dafflon Hermann	92	2		
28	Sâles-Vaulruz	Chollet Claude	92	1		
29	Sâles-Vaulruz	Pasquier Florentin	90	0		
30	Bulle-Carabiniers	Eggertswiller Eric	89	1		
31	Bulle-Carabiniers	Bögli Hanz-Rudolf	87	1		
32	Haut-Intyamon	Perren Pierre-Alexandre	87	0		
33	Haut-Intyamon	Rime Maurice	86	1		
34	Sâles-Vaulruz	Seydoux Mathieu	86	1		
35	Charmey	Remy Clément	86	0		
36	Sâles-Vaulruz	Schmutz Joseph	84	1		
37	Haut-Intyamon	Delacombaz André	83	0		
38	Bulle-Carabiniers	Kolly Nicolas	81	1		
39	Charmey	Repond David	80	1		
40	Haut-Intyamon	Beaud Françoise	78	0		

15.6 Participation et statistique

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Albeuve	1	1	1							
Botterens	2	2	1	1	1	0	1	1	1	1
Broc	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1
Bulle	5	4	3	4	4	4	4	5	5	3
Corbières-Cerniat	4	4	4	4	4	5	5	5	4	4
Charmey	5	4	5	5	5	5	5	5	5	5
Echarlens	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Bas-Intyamou	5	5	4	5	5	5	5	5	6	6
Gruyères	4	4	4	3	4	6	6	6	5	5
Hauteville	2	3	3	3	3	1	3	3	3	3
Jaun/Bellegarde	2	2	4	2	2	2	1	2	2	1
La Roche	4	4	4	5	4	4	4	4	5	5
Sauthaux	3	4	3	4	4	4	3	4	3	4
Le Bry	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Lessoc	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2
Haut-Intyamou	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4
Neirivue	1	1								
Pont-la-Ville	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Sorens	5	5	6	5	7	4	4	3	2	2
Sâles-Vaulruz	3	2	3	3	2	2	2	3	2	2
Vuadens	5	6	6	5	5	5	4	5	5	7
	64	64	64	63	64	59	60	64	61	61

15.7 Finale de la Coupe de la Fédération 1997 – 2018

Date	Lieu		Vainqueur	Société	Points
23.août.97	Botterens	1er rang	Lè mô pinyi	Gruyères	467
		2 ^{ème} rang	Montbovon	Montbovon	467
		3 ^{ème} rang	Charmey I	Charmey	463
22.août.98	Sorens	1er rang	Lè mô pinyi	Gruyères	477
		2 ^{ème} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	462
		3 ^{ème} rang	Bulle II	Bulle	455
21.août.99	Montbovon	1er rang	Estavannens 1	Estavannens	473
		2 ^{ème} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	470
		3 ^{ème} rang	Lè porta dyâbyo	Gruyères	469
19.août.00	La Roche	1er rang	Lè mô pinyi	Gruyères	485
		2 ^{ème} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	482
		3 ^{ème} rang	Les Renards	Broc	479
18.août.01	Sâles	1er rang	Les Daltons	Charmey	467
		2 ^{ème} rang	Le Dah	Bas-Intyamou	464
		3 ^{ème} rang	Les Judas	Charmey	458
24.août.02	Gruyères	1er rang	Les Cossettes	Gruyères	474
		2 ^{ème} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	465
		3 ^{ème} rang	Chésalles	Gruyères	465
13.sept.03	Charmey	1er rang	Les Dents-Vertes	Charmey	467
		2 ^{ème} rang	Les Chanterelles	Gruyères	465
		3 ^{ème} rang	Les Eperviers	Gruyères	463
18.sept.04	Vuadens	1er rang	Burgo	Bas-Intyamou	475
		2 ^{ème} rang	Les Pies	Gruyères	471
		3 ^{ème} rang	Le Dah	Bas-Intyamou	464
10.sept.05	Albeuve	1er rang	Les Dents-Vertes	Charmey	474
		2 ^{ème} rang	Les Bricelets	Gruyères	471
		3 ^{ème} rang	Burgo	Bas-Intyamou	461
09.sept.06	Corbières	1er rang	Les Mollusques	Gruyères	472
		2 ^{ème} rang	Les Daltons	Charmey	465
		3 ^{ème} rang	Les Judas	Charmey	464
08.sept.07	Sauthaux (Gruyères)	1er rang	Les Judas	Charmey	476
		2 ^{ème} rang	Les Reblochons	Gruyères	473
		3 ^{ème} rang	Les Forny	La Roche	467
31.août.08	Jaun	1er rang	Gruyères 2	Gruyères	470
		2 ^{ème} rang	Les Daltons	Charmey	468

		3 ^{ème} rang	Le Cousimbart	La Roche	461
26.sept.09	Neirivue	1 ^{er} rang	L'Arêna	Gruyères	481
		2 ^{ème} rang	Les Daltons	Charmey	471
		3 ^{ème} rang	Le Dzubyâ	Sorens	468
02.oct.10	Vuadens	1 ^{er} rang	Les Daltons	Charmey	474
		2 ^{ème} rang	Le Dzubyâ	Sorens	464
		3 ^{ème} rang	Lè Medze Bakon	Bas-Intyamon	461
24.09.2011	Bas-Intyamon	1 ^{er} rang	Gruyères 1	Gruyères	471
		2 ^{ème} rang	Lè medze Bakon	Bas-intyamon	465
		3 ^{ème} rang	Gruyères 2	Gruyères	465
15.09.2012	Gruyères	1 ^{er} rang	Le Stautselet	La Roche	482
		2 ^{ème} rang	Gruyère 2	Gruyères	469
		3 ^{ème} rang	Les Daltons	Charmey	460
14.09.2013	Echarlens	1 ^{er} rang	Le Moulinet	Pont-la-Ville	479
		2 ^{ème} rang	Le Dzubyâ	Sorens	476
		3 ^{ème} rang	Hochmatt	Jaun	463
20.09.2014	Sorens	1 ^{er} rang	Lè Dzubyâ	Sorens	470
		2 ^{ème} rang	Les Dalton	Charmey	468
		3 ^{ème} rang	Cadra	Gruyères	467
12.09.2015	La Roche	1 ^{er} rang	Cadra	Gruyères	474
		2 ^{ème} rang	La Serbache	La Roche	470
		3 ^{ème} rang	Lè Medze Bakon	Bas-Intyamon	465
17.09.2016	Broc	1 ^{er} rang	Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	477
		2 ^{ème} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	465
		3 ^{ème} rang	Le Stoutz	La Roche	462
16.09.2017	Charmey	1 ^{er} rang	Molésou a Baron	Gruyères	478
		2 ^{ème} rang	Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	471
		3 ^{ème} rang	Les Daltons	Charmey	469
15.09.2018	Corbières	1 ^{er} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	467
		2 ^{ème} rang	Le Vanil Noir	Bas-Intyamon	465
		3 ^{ème} rang	Le Bourgo	Bas-Intyamon	463

Commentaires

61 groupes ont participé à la coupe de la fédération 2018, comme en 2017, cette compétition est très appréciée par les tireuses et les tireurs de notre district. Il faut bien reconnaître que l'amitié et la camaraderie chez les tireuses et les tireurs sont pour beaucoup, plus importantes que les résultats obtenus.

Lors de la finale du 15 septembre 2018 à Corbières, 8 groupes étaient qualifiés, Bas-Intyamon (2), Bulle-Carabiniers (1), Charmey (2), Haut-Intyamon (1), La Roche (1), Sâles-Vaulruz avec 1 groupe, complétait cette finale.

Après une demi-finale qui n'a pas tenu toutes ces promesses entre Charmey 463 pts et La Roche 455 pts et les six autres groupes qui furent rapidement décrochés, nous allions avoir droit à un certain suspense entre ces deux ténors. Lors de la finale c'est le groupe de Charmey les Dents-Vertes avec 467 pts qui remporte cette 22^{ème} édition, 2^{ème} le Vanil-Noir Bas-Intyamon 465 pts et 3^{ème} le Bourgo Bas-Intyamon 463 pts qui complète ce podium de l'édition 2018, suit 4^{ème} la Berra de La Roche 438 pts, qui a craqué lors de la finale. Bravo aux huit finalistes.

Au classement individuel, qui prend en compte le résultat de la demi-finale et de la finale, c'est Marcel Pharisa de Bas-Intyamon qui termine au 1^{er} rang avec 191 points avec 94 et 97 pts, deuxième avec 190 pts Martin Maag de Charmey et troisième avec 187 pts Bernard Beaud de Charmey qui complète ce podium. Bravo à tous ces tireurs ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à la coupe de la fédération.

Je veux aussi remercier très chaleureusement les membres de la société de tir de Corbières-Cerniat et sa présidente Léonie Sudan, ainsi que la sympathique équipe qui nous a accueilli pour cette journée de finale dont nous garderons un excellent souvenir. Je remercie notre Président d'Honneur Jean-Louis Romanens qui nous a offert la magnifique chenaille pour plusieurs années et attribuée en 2025. La 23^{ème} édition aura lieu à Echarlens le samedi 14 septembre 2019.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans remercier tous ceux qui m'ont soutenu dans ma tâche durant cette année comme responsable de la Coupe de la Fédération de tir de la Gruyère.

Jérôme MORET
Responsable de la Coupe de La Fédération

16. Coupe individuelle de la Fédération – 2018

16.1 Qualifications

16.1.1 Catégorie A

	Catégorie A				
	limite de sélection		182pts		
	limite de participation		185pts		
Rang	Nom	Prénom	société	Points	Nbre de 10
1	Pache	José	Pont-La-Ville	196	16
2	Remy	Julien	Charmey	195	14
3	Gothuey	André	Gruyères	195	14
4	Luthi	Walter	Gruyères	195	14
5	Beaud	Bernard	Charmey	194	14
6	Perren	Pierre-Alexandre	Haut-Intyamon	194	13
7	Pache	Jean-Claude	Pont-La-Ville	194	13
8	Overney	Didier	La Roche	193	13
9	Cotting	André-Claude	Bulle	192	13
10	Rime	Olivier	Haut-Intyamon	192	13
11	Yerly	Christophe	La Roche	192	13
12	Pharisa	Sarah	La Roche	191	12
13	Purro	Paul-Marie	La Roche	191	12
14	Brodard	Edouard	La Roche	190	12
15	Remy	Clément	Charmey	190	12
16	Maag	Martin	Charmey	190	11
17	Overney	Sébastien	Gruyères	190	11
18	Tornare	Jean-Marie	Bulle	190	11
19	Sottas	Benoit	Charmey	189	11
20	Yerly	Florian	La Roche	189	10
21	Sudan	Léonie	Corbière-Cerniat	189	10
22	Grangier	Pierre-André	Haut-Intyamon	189	10
23	Mauron	Claude	La Roche	189	11
24	Remy	Laurent	Charmey	189	10
25	Ansermot	Joël	Gruyères	189	10
26	Ropraz	Christian	Bulle	188	9
27	Doutaz	Léon	Gruyères	187	8
28	Bouquet	Armand	La Roche	187	12
29	Remy	Bernard	Charmey	186	9
30	Risse	Christian	La Roche	186	8
31	Jesus	Jonathan	La Roche	185	8
32	Jacquet	Marc	Bas-Intyamon	185	7
33	Gaillard	Bertrand	La Roche	184	9
34	Pharisa	Georges	Bas-Intyamon	184	8
35	Overney	Frédéric	La Roche	183	8
36	Rime	Maurice	Haut-Intyamon	182	9
37	Boëgli	Hans-Rudolfe	Bulle	182	8

16.1.2 Catégorie D

Catégorie D					
	limite de sélection		133pts		
	limite de participation		134pts		
Rang	Nom	Prénom	société	Points	vitesse
1	Ruffieux	Didier	Charmey	144	49
2	Rime	Florence	Botterens	144	49
3	Retornaz	Claude-André	Charmey	143	49
4	Firuz	Samuel	Echarlens	143	47
5	Musard	Jérémy	La Roche	141	50
6	Gachet	Jérôme	Charmey	141	46
7	Gachet	Gilbert	Gruyères	141	46
8	Beaud	Jean-Marc	Haut-Intyamon	140	49
9	Ruffieux	Pierre-André	Corbière-Cerniat	139	46
10	Kolly	Gilbert	Pont-La-Ville	139	46
11	Tinguely	Nicolas	La Roche	139	45
12	Maillard	Jean-Claude	Corbière-Cerniat	137	46
13	Firuz	Malik	Echarlens	137	46
14	Moret	Jérôme	Vuadens	137	45
15	Imhof	Marc	Corbière-Cerniat	137	44
16	Privet	Bertrand	Sorens	137	43
17	Livett	Paul	Gruyères	136	46
18	Kolly	Gérard	Pont-La-Ville	136	46
19	Waeber	Claude	La Roche	136	45
20	Devaud	Stéphane	Vuadens	136	44
21	Mooser	Sébastien	Charmey	135	46
22	Sapin	Adolphe	Charmey	135	45
23	Saudan	Marcel	Charmey	135	45
24	Gachet	Xavier	Gruyères	135	44
25	Ceylan	Ismail	Echarlens	135	44
26	Nordmann	Emmanuel	Corbière-Cerniat	134	47
27	Gachet	Roger	Charmey	134	43
28	Gomez	Pedro	Charmey	133	46
29	Schmutz	Roland	Gruyères	133	45
30	Gremaud	Max	Echarlens	133	43

En 2018 l'on constate une diminution de 7 tireurs ayant atteint la limite de qualification. Je félicite les responsables des sociétés pour leur engagement. Les minimas pour participer à la finale ont dû être augmentés. En catégorie A, il fallait cette année 185 pts pour prétendre à la finale et en catégorie D, il fallait obtenir 134 pts pour obtenir son ticket.

Toutes les sociétés n'ont pas été représentées lors des qualifications. Je rappelle qu'il suffit simplement de tirer la passe du concours individuel.

16.2 Finale

16.2.1 Catégorie A

					1/2 finale		finale	
Rang	Nom	Prénom	société	Année	Points	Nbre de 10	Points	Nbre de 10
1	Overney	Sébastien	Gruyères		191	11	192	13
2	Ropraz	Tristan	Bulle		190	10	187	9
3	Remy	Bernard	Charmey		191	13	183	7
4	Pache	Jean-Claude	Pont-La-Ville		189	11	182	9
5	Tornare	Jean-Marie	Bulle		189	9	180	5
6	Bouquet	Armand	La Roche		191	11	non participant	
7	Sottas	Benoit	Charmey		188	11		
8	Jesus	Jonathan	La Roche		188	10		
9	Overney	Didier	La Roche		188	10		
10	Gothuey	André	Gruyères		188	9		
11	Yerly	Christophe	La Roche		187	10		
12	Remy	Julien	Charmey		187	8		
13	Sudan	Léonie	Corbière-Cerniat		187	8		
14	Beaud	Bernard	Charmey		185	9		
15	Perren	Pierre-Alexandre	Haut-Intyamon		184	9		
16	Doutaz	Léon	Gruyères		184	8		
17	Remy	Clément	Charmey		182	6		
18	Mauron	Claude	La Roche		181	7		



Arme de sport 2^{ème} Ropraz Tristan.- 1^{er} Overney Sébastien.-.3^{ème} Remy Bernard

Arme d'ordonnance 2^{ème} Firuz Samuel - 1^{er} Ruffieux Pierre-André.-.3^{ème} Maillard Jean-Claude

16.2.2 Catégorie D

					1/2 finale		finale	
Rang	Nom	Prénom	société	Année	Points	vitesse	Points	vitesse
1	Ruffieux	Pierre-André	Corbière-Cerniat		135	46	139	45
2	Firuz	Samuel	Echarlens		137	44	137	48
3	Maillard	Jean-Claude	Corbière-Cerniat		136	44	135	47
4	Privet	Bertrand	Sorens		140	49	133	42
5	Musard	Jérémy	La Roche		136	42	130	47
6	Gachet	Gilbert	Gruyères		135	44		
7	Saudan	Marcel	Charmey		135	43		
8	Gachet	Xavier	Gruyères		134	47		
9	Ruffieux	Didier	Charmey		134	46		
10	Ceylan	Ismail	Echarlens		134	44		
11	Kolly	Gérard	Pont-La-Ville		133	47		
12	Beaud	Jean-Marc	Haut-Intyamon		133	44		
13	Gachet	Roger	Charmey		133	42		
14	Livett	Paul	Gruyères		131	43		
15	Firuz	Malik	Echarlens		130	42		
16	Gachet	Jérôme	Charmey		129	41		
17	Rime	Florence	Botterens		129	41		
18	Sapin	Adolphe	Charmey		129	41		
19	Tinguely	Nicolas	La Roche		128	45		
20	Imhof	Marc	Corbière-Cerniat		127	42		
21	Waeber	Claude	La Roche		127	42		
22	Moret	Jérôme	Vuadens		127	40		
23	Retornaz	Claude-André	Charmey		122	32		

C'est la Société de Corbière-Cerniat qui nous a accueillis pour cette finale 2018. Comme l'année précédente, elle s'est déroulée le même jour que la finale de la coupe de la fédération. Cela nous a permis de passer une agréable journée entre tireurs gruériens.

Je remercie la société de Corbière-Cerniat pour la mise à disposition de leur stand et leur accueil.

Je vous encourage à participer encore plus nombreux en 2019

Bertrand GAILLARD
Responsable de la coupe individuelle

17. Rapport d'activités des jeunes tireurs – 2018

17.1 Participation et statistiques

Participation aux exercices, évolution de 2009 à 2018

Participation des jeunes de 17 à 20 ans (jeunes tireurs) jusqu'en 2015 et de 15 à 20 ans dès 2016	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	(09 - 18)
Nombre de cours	14	14	14	14	13	13	13	14	13	12	-2
Participants au cours JT	102	103	101	104	93	87	90	134	131	126	24
Participants au tir militaire	96	103	102	103	?	84	82	124	128	119	23
Participants au tir en campagne	101	108	105	109	?	90	78	129	128	117	16
Participants au concours JT	102	104	102	104	99	80	78	121	119	115	13

Le nombre de participants au cours JT a diminué depuis l'année 2017 à raison de 5 jeunes. En 2018, 5% des JT ne participent pas au programme obligatoire et 7% au tir en campagne. Ce pourcentage a augmenté par rapport à l'année dernière. 11 jeunes ne participent pas au concours JT, soit 8% des jeunes. En 2017, ce pourcentage s'élevait à 9%. Ces pourcentages sont pour certains en augmentation et d'autres en diminution. Cet écart peut être expliqué par certains accidents, empêchements scolaires ou familiaux de nos jeunes.

Participation des jeunes de moins de 17 ans (jeunes tireurs) jusqu'en 2015 et de 15 à 20 ans dès 2016	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	(09 - 18)
Participants au cours JT	53	68	66	52	73	70	69	34	32	23	-30
Participants au tir militaire	55	66	66	55	?	67	67	33	31	23	-32
Participants au tir en campagne	54	68	70	54	?	67	66	32	31	22	-32
Participants au concours JT	53	68	67	52	47	66	61	28	27	22	-31

Tous les adolescents ont participé au tir militaire et seul un jeune n'a pas pu prendre part au tir en campagne et au concours JT. Un grand bravo à ces adolescents qui ont suivi avec assiduité leur cours et aux moniteurs pour leur encadrement.

Participation au cours	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	(09 - 18)	Diff. 17-18
Participants au cours 0	53	68	66	52	73	70	69	34	32	23	-30	-9
Participants au cours 1	40	33	41	38	24	33	35	83	36	43	3	7
Participants au cours 2	23	31	24	33	29	17	22		63	25	2	-38
Participants au cours 3	30	19	23	18	24	24	14			48	18	48
Participants au cours 4	9	20	13	15	16	14	19	22	1		-9	-1
Participants au cours 5								20	17	1	1	-16
Participants au cours 6								9	14	9	9	-5
Totaux	155	171	167	156	166	158	159	168	163	149	-6	-14

Nous constatons une diminution importante de 14 jeunes. Ce chiffre est élevé par rapport à l'année dernière ainsi qu'en comparaison des dernières années. Par conséquent, il devient impératif de promouvoir le tir auprès des jeunes du district.

Tableau comparatif de l'évolution de la participation

Sections	JT 15	JT 16	JT 17	JT 18	JT - Diff. 15-18	Ado 15	Ado 16	Ado 17	Ado 18	Ado - Diff. 15-18	Diff. Globale 15-18
Bas-Intyamou	5	9	12	13	8	5	6	2	2	-3	5
Bulle carabiniers	6	10	0	0	-6	3	0	0	0	-3	-9
Charmey	8	10	10	8	0	7	6	10	6	-1	-1
Corbières-Cerniat	1	7	5	6	5	6	2	2	3	-3	2
Echarlens	14	24	21	24	10	16	0	0	0	-16	-6
Grpt Haut-Intyamou	6	10	12	12	6		1	0	0	0	6
Gruyères	11	12	13	13	2	7	2	1	0	-7	-5
Hauteville	3	6	7	4	1	2	1	0	0	-2	-1
Jaun	5	9	8	0	-5	2	2	2	0	-2	-7
La Roche	7	9	12	12	5	1	0	0	0	-1	4
Sâles-Vaulruz	11	14	11	10	-1	12	5	2	2	-10	-11
Sauthaux	5	7	11	8	3	5	0	1	1	-4	-1
Sorens	5	5	8	14	9	3	1	1	0	-3	6
Vuadens	3	2	2	2	-1	1	6	10	9	8	7
Totaux	90	134	132	126	36	70	32	31	23	-47	-11

Globalement, soit à l'addition des JT et des adolescents, 149 en 2018 contre 163 en 2017, les effectifs ont passablement diminué. Comme précédemment mentionné, il est important que cette diminution ne s'enregistre pas à terme. Cette diminution peut s'expliquer par la diminution d'un cours JT mais force est de constater, une fois de plus, que la promotion de notre sport n'est pas renforcée.

De plus, vous constaterez, tout comme en 2016, que nous enregistrons un cours de moins. Effectivement, la société de tir de Jaun n'a malheureusement pas retrouvé un responsable pour s'occuper des JT malgré les efforts mis en œuvre. Nous regrettons que personne ne se soit engagé pour la société de Jaun. Toutefois, nous rappelons que les sociétés ont la possibilité de s'arranger entre les sociétés afin que les jeunes puissent quand même suivre un cours JT, ceci afin d'éviter une diminution des effectifs.

Je continue à encourager les sections pour leur travail et leur assiduité à la recherche de jeunes dans leur commune. Je souhaite que les effectifs restent stables et qu'ils ne continuent surtout pas à diminuer.

17.2 Concours des jeunes tireurs à Gruyères, les 13 et 23 juin 2018

Les 12 sections inscrites au cours JT 2018 ont participé à ce concours.

La société de tir de Gruyères a fait tirer 115 JT et 22 Ados lors de ces journées de tir. Ce concours permet à nos jeunes de comparer leur performance sportive à d'autres jeunes du district.

Au nom de la FSTG, je remercie la société de tir de Gruyères, son comité et ses membres pour l'organisation et la mise à disposition de ses installations de tir ainsi que pour l'excellent accueil réservé à tous les participants et invités à ce concours. Un grand merci à Joël Ansermot qui m'a aidé pour ce concours JT.

Je félicite aussi les jeunes qui ont participé au concours et qui ont gardé une saine camaraderie tout au long de la compétition. Contrairement à l'année dernière, j'ai été très satisfaite de la présence des jeunes lors de la remise des prix et je profite de mon rapport pour remercier les responsables et moniteurs de leur présence, de leur engagement et surtout de leur proactivité.

17.2.1 Classement par sections

Selon l'ordonnance, nous aurions dû modifier le classement habituel pour être conforme aux nouvelles catégories de la FST. Toutefois, nous avons décidé de conserver la catégorie adolescents jusqu'à 16 ans et la catégorie JT depuis l'âge de 17 ans pour le classement au niveau du district.

Conformément au règlement du concours, une partie des Ados est prise en compte pour le calcul de la moyenne de chaque section.

	Participation	Cours JT								Concours JT			Moyenne			
	Section	C1	C2	C3	C4	C5	C6	Tot	C0	JT	Ado	Tx	JT	Ado	Finale	Part %
1	Bas-Intyamou	3	5	5	0	0	0	13	2	13	2	1.44	79.62	76.00	80.71	100.00
2	La Roche	2	2	7	0	0	1	12	0	11	0	1.00	80.55	0.00	80.55	91.67
3	Corbières-Cerniat	2	0	4	0	0	0	6	3	5	3	1.48	77.20	72.00	78.27	83.33
4	Charmey	3	0	4	0	0	2	9	7	8	5	1.48	77.13	71.00	78.18	88.89
5	Gruyères	4	3	3	0	0	2	12	0	12	0	1.00	76.58	0.00	76.58	100.00
6	Vuadens	1	0	1	0	0	0	2	10	2	10	2.05	82.00	74.40	75.67	100.00
7	Echarlens	13	3	7	0	0	0	23	0	21	0	1.00	73.57	0.00	73.57	91.30
8	Sauthaux	3	1	4	0	0	1	9	1	9	0	1.00	73.22	0.00	73.22	100.00
9	Sâles-Vaulruz	2	2	4	0	0	2	10	2	9	2	1.46	72.11	71.50	73.15	90.00
10	Sorens	7	4	3	0	0	0	14	0	12	0	1.00	72.83	0.00	72.83	85.71
11	Hauteville	0	1	2	0	1	0	4	0	4	0	1.00	62.25	0.00	62.25	100.00
12	Haut-Intyamou	3	4	5	0	0	1	13	0	9	0	1.00	73.00	0.00	73.00	69.23
	District	43	25	49	0	1	9	127	25	115	22		75.00	30.41	74.83	90.55

17.2.2 Classement individuel des jeunes garçons de 17-20 ans

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)
1	Maag	Simon	Vuadens	2001	93	37
2	Waeber	Jérémie	La Roche	2000	92	37
3	Doutaz	Samuel	Gruyères	2001	91	37
4	Pharisa	Adrien	Bas Intyamou	2000	91	37
5	Grandjean	Matteo	Sauthaux	2001	90	35
6	Ruffieux	Jonathan	Corbières-Cerniat	2000	88	37
7	Beaud	Jérémy	Gruyères	1998	87	37
8	Diaz	Kylian	Hauteville	2000	87	36
9	Gremaud	Fabien	Sauthaux	2000	87	35
10	Rolle	Gaëtan	Echarlens	1998	87	35
11	Progin	Michael	La Roche	1998	85	37
12	Pernet	Julien	Haut-Intyamou	1998	85	32

61 tireurs dans cette catégorie ont participé au concours.

17.2.3 Classement individuel des jeunes filles de 17-20 ans

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)
1	Freiholz	Lucie	Sorens	2000	80	29
2	Philipona	Oriane	Echarlens	1999	76	34
3	Perritaz	Clémence	La Roche	2001	74	29
4	Roch	Mathilde	Haut-Intyamou	2000	48	26
5	Favre	Marine	Corbières-Cerniat	2001	46	17
6	Clerc	Justine	Hauteville	1998	37	12

6 tireuses dans cette catégorie ont participé au concours

17.2.4 Classement individuel des Ados

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)
1	Maag	Mélissa	Vuadens	2004	90	36
2	Jordan	Estéban	Vuadens	2006	90	35
3	Duc	Ewen	Charmey	2005	88	35
4	Pilatti	Fabien	Corbières-Cerniat	2002	86	37
5	Borcard	Paul	Bas Intyamon	2002	86	36
6	Dey	Nathan	Sauthaux	2003	86	31
7	Salvatore	Riso	Vuadens	2007	85	32
8	Bignon	Aurélien	Bas Intyamon	2002	84	37
9	Currat	Alexis	Bas Intyamon	2004	84	35
10	Jonin	Sabrina	Bas Intyamon	2002	84	33
11	Raemy	Klara	Charmey	2003	83	35
12	Hendry	Sean	Charmey	2003	83	31
13	Savoy	Romain	Echarlens	2002	83	31
14	Ruffieux	Benjamin	Corbières-Cerniat	2003	83	29
15	Kolly	Arnaud	La Roche	2002	82	34

70 tireurs dans cette catégorie ont participé au concours.

17.2.5 Classement individuel des moniteurs et accompagnateurs

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)
1	Blanc	Frédéric	Bas Intyamon	1981	94	38
2	Pasquier	Florentin	Sâles-Vaulruz	1992	94	37
3	Ropraz	Tristan	Sorens	1997	91	37
4	Perren	Pierre-Alexandre	Haut-Intyamon	1990	91	36
5	Remy	Bernard	Charmey	1968	90	37
6	Pharisa	Damien	Bas Intyamon	1975	89	38
7	Maag	Martin	Vuadens	1967	89	37
8	Imhof	Marc	Corbières-Cerniat	1981	89	37
9	Chapalley	Mathieu	Gruyères	1992	86	35

21 tireurs dans cette catégorie ont participé au concours

158 tireurs au concours 2018.



*Lucie Freiholz (1ère JT) –
Clémence Perritaz (3ème JT)*



*Mélissa Maag (1ère Ado) –
Estéban Jordan (2ème Ado)*



Samuel Doutaz (3ème JT) - Simon Maag (1er JT) - Jérémie Waeber (2ème JT)

17.3 Finale des individuels du district, à Hauteville, le 1^{er} septembre 2018

Le 1^{er} septembre 2018, les meilleurs tireuses et tireurs du district se sont affrontés pour la finale des individuels du district au stand de tir de Hauteville.

Ils étaient sélectionnés à l'addition du Concours JT et du Tir en campagne. Pour tirer cette finale, les meilleurs JT Filles de 17 à 20 ans, JT Garçons de 17 à 20 ans et Ados de 8 à 16 ans devaient respectivement avoir un total de 127, 139 et 137 points, qualifiant ainsi 25 garçons, 3 filles et 20 Ados, soit 48 jeunes du district. 8 jeunes gens n'ont pas pu se libérer pour participer à la finale. Force est de constater que dans la catégorie des filles, une seule participante a pris part à cette finale. Cette année moins de jeunes ont été qualifiés pour cette finale mais le nombre de désistement reste tout de même important.

A l'issue du premier tour de cette finale individuelle, les 6 premiers de chaque catégorie se sont qualifiés pour la passe finale à l'exception de la catégorie fille qui n'a pas effectuée de finale en raison d'une seule participante. En cas d'égalité, le résultat de la première passe déterminait le rang. Le

programme de tir était identique à celui du Concours JT à savoir 3 coups d'essai, 6 coups par coups et une série de 4 coups sur cible A10.

Je remercie la société de tir de Hauteville de nous avoir permis d'organiser cette finale dans son stand ainsi que pour l'accueil que les membres nous ont réservé.

17.3.1 Classement individuel des jeunes filles de 17-20 ans

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)	Finale
1	Maag	Simon	Vuadens	2001	90	37	91
2	Fracheboud	Didier	Haut-Intyamon	2001	88	37	90
3	Tinguely	Romain	La Roche	2001	89	37	86
4	Ruffieux	Jonathan	Corbières-Cerniat	2000	90	39	86
5	Vuichard	Anthony	Bas Intyamon	1999	89	33	83
6	Gremaud	Fabien	Sauthaux	2000	88	37	81
7	Pythoud	Gilles	Gruyères	1999	88	37	0
8	Waeber	Jérémie	La Roche	2000	87	34	0
9	Golliard	Quentin	Sâles-Vaulruz	1999	86	34	0
10	Grandjean	Matteo	Sauthaux	2001	86	34	0
11	Ruffieux	Antoine	Bas Intyamon	2001	85	34	0
12	Doutaz	Samuel	Gruyères	2001	84	32	0
13	Pernet	Julien	Haut-Intyamon	1998	83	35	0
14	Diaz	Kylian	Hauteville	2000	83	34	0



3. Romain Tinguely – 1. Simon Maag – 2. Didier Fracheboud



Lucie Freiholz (1ère JT)

17.3.2 Classement individuel des jeunes filles de 17-20 ans

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)	Finale
1	Freiholz	Lucie	Sorens	2000	84	39	--

17.3.3 Classement individuel des Ados

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)	Finale
1	Borcard	Paul	Bas Intyamon	2002	89	36	86
2	Python	Lucas	Echarlens	2003	81	33	86
3	Pilatti	Fabien	Corbières-Cerniat	2002	83	33	85
4	Dey	Nathan	Sauthaux	2003	91	36	85
5	Jonin	Sabrina	Bas Intyamon	2002	87	37	82
6	Kolly	Arnaud	La Roche	2002	82	31	72
7	Bignon	Aurélien	Bas Intyamon	2002	89	33	0
8	Beaud	Anthony	Haut-Intyamon	2002	88	37	0
9	Raemy	Klara	Charmey	2003	81	27	0
10	Jonin	Jérémy	Bas Intyamon	2002	80	34	0
11	Rime	Sébastien	Charmey	2004	80	31	0
12	Hendry	Sean	Charmey	2003	80	31	0
13	Maag	Mélissa	Vuadens	2004	78	31	0
14	Duc	Ewen	Charmey	2005	78	28	0
15	Currat	Alexis	Bas Intyamon	2004	77	34	0
16	Ruffieux	Benjamin	Corbières-Cerniat	2003	77	26	0



Fabien Pilatti (3ème Ado) - Paul Borcard (1er Ado) - Lucas Python (2ème Ado)

17.4 Finale cantonale des individuels du canton, 8 septembre 2018 à la Montagne de Lussy

Pour pouvoir participer à cette finale, la qualification se fait à l'addition des résultats du Concours JT, du tir principal au cours de jeunes tireurs, du programme obligatoire et du tir en campagne. La Gruyère a participé à cette finale avec 18 jeunes toutes catégories confondues.

Cette année, la Gruyère parvient sur le podium à deux reprises grâce aux très bons résultats de Simon Maag (Vuadens), catégorie JT U19-U21, et Paul Borcard (Bas-Intyamon), catégorie Ado U13-U17. A relever la belle performance de Sabrina Jonin (Bas-Intyamon) qui se classe à la 5^{ème} place de la catégorie fille. Quant à Sébastien Rime (Charmey), il obtient la 12^{ème} place de la catégorie adolescents U13 à U17. Dans la catégorie JT U19-21, Fabien Gremaud (Sauthaux), Matteo Grandjean (Sauthaux) et Jérémie Waeber (La Roche) arrivent respectivement en 7^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} place du classement.

17.4.1 Classement finale cantonale JT garçons U19-U21, podium 2018

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat 1 ^{er} tour	Résultat 2 ^{ème} tour	Meilleur coup profond	Total
1	Wohlhauser	Thierry	Liebistorf	1999	92	96	99	188
2	Maag	Simon	Vuadens	2001	91	94	100	185
3	Bucheli	Fabrice	Liebistorf	1998	88	93	100	181
7	Gremaud	Fabien	La Tour-Sauthaux	2000	83	94	100	177
9	Grandjean	Matteo	La Tour-Sauthaux	2001	90	86	100	176
10	Waeber	Jérémie	La Roche	2000	88	88	96	176
19	Beaud	Jérémy	Gruyères	1998	78	91	100	169
21	Doutaz	Samuel	Gruyères	2001	87	82	96	169
22	Kolly	Florent	La Roche	1999	86	83	96	169
27	Vuichard	Anthony	Bas-Intyamon	1999	84	83	93	167
39	Diaz	Kylian	Hauteville	2000	78	84	96	162
42	Tinguely	Romain	La Roche	1999	76	83	88	159
44	Progin	Michael	La Roche	1998	84	74	100	158



2. Maag Simon – 1. Wohlhauser Thierry – 3. Bucheli Fabrice

17.4.2 Classement finale cantonale JT et Ados, podium 2018

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat 1 ^{er} tour	Résultat 2 ^{ème} tour	Meilleur coup profond	Total
1	Aeby	Geraldine	St. Silvester	2001	84	93	95	177
2	Tercier	Malorie	St. Silvester	2002	86	90	96	176
3	Willi	Kristina	Plaffeien-Brünisried	2001	88	88	94	176
5	Jonin	Sabrina	Bas-Intyamon	2002	88	79	94	167
16	Maag	Mélissa	Vuadens	2004	76	81	97	157

17.4.3 Classement finale cantonale Ados U13-U17, podium 2018

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat 1 ^{er} tour	Résultat 2 ^{ème} tour	Meilleur coup profond	Total
1	Ayer	Naïm	Romont	2002	92	94	99	186
2	Baeriswyl	Yanik	St. Ursen	2003	88	91	99	179
3	Borcard	Paul	Bas-Intyamon	2002	91	85	100	176
12	Rime	Sébastien	Charmey	2004	85	86	98	171
20	Jordan	Estéban	Vuadens	2006	82	83	96	165
22	Dey	Nathan	La Tour-Sauthaux	2003	90	73	95	163
24	Gothuey	Sam	Gruyères	2002	80	83	100	163
28	Maag	Mélissa	Vuadens	2004	76	81	97	157



3. Paul Borcard – 1. Ayer Naïm – 2. Baeriswyl Yanik

17.5 Finale romande à Bernex – Genève, canton de Fribourg, 13 octobre 2018

Le championnat romand des JT et Ados s'est déroulé dans le canton de Genève, au stand de tir de Bernex. Chaque canton qualifie 12 JT et 6 adolescents. Les 10 meilleurs résultats JT et les 5 meilleurs résultats adolescents sont pris en compte pour le classement du championnat par équipe, soit par canton.

Les JT et Ados doivent tirer lors du premier tour, 10 coups par coups et 5 coups de série. Pour la finale individuelle (2^{ème} tour), une passe de 10 coups à 10 points est tirée.

Délégation fribourgeoise :

Les jeunes qualifiés pour ce championnat romand étaient ceux qui avaient réalisé le meilleur résultat lors de la finale individuelle cantonale. Dans la catégorie JT U19-U21, Simon Maag (Vuadens), Fabien Gremaud (Sauthaux), Matteo Grandjean (Sauthaux), Jérémie Waeber (La Roche) se qualifient pour participer à cette finale. Dans la catégorie adolescent, Paul Borcard (Bas-Intyamou), se qualifie pour la catégorie U13-U17.

Nous pouvons sans réserve féliciter ces jeunes pour leur participation.

17.5.1 Classement des délégations cantonales

Jeunes tireurs (10 meilleurs résultats)			Adolescents (5 meilleurs résultats)	
Rang	Canton	Résultat	Canton	Résultat
1	Fribourg	1345	Vaud	666
2	Vaud	1304	Fribourg	665
3	Valais	1297	Valais	656
4	Jura	1290	Genève	642
5	Genève	1287	Jura	634
6	Berne	1279	Berne	607
7	Neuchâtel	1274	Neuchâtel	607

17.5.2 Classement de la catégorie U19-U21 (la finale fait foi pour le classement)

Rang	Nom	Prénom	Année de naissance	Qualification	Finale	Série finale	CP série finale
1	Baumgartner	Andy	1999	139	94	37	92
2	Wohlhauser	Thierry	1999	139	92	37	96
3	Lachat	Alain	2000	137	92	37	95
10	Maag	Simon	2001	139	54	0	0
14	Gremaud	Fabien	2000	135	-	-	-
18	Grandjean	Matteo	2001	134	-	-	-
22	Waeber	Jérémie	2000	133	-	-	-

84 classés

17.5.3 Classement de la catégorie U13-U17

Rang	Nom	Prénom	Année de naissance	Qualification	Finale	Série finale	CP série finale
1	Summermatter	Léon	2003	137	90	38	100
2	Karlen	Jan	2005	139	89	37	94
3	Krainer	Nicola	2002	138	88	36	97
30	Borcard	Paul	2002	122	-	-	-

42 classés

17.6 Championnat de groupes

L'objectif annuel des sections ayant un cours est que chaque société participe à raison d'un groupe JT et/ou Ado au minimum si les effectifs le permettent. Les groupes JT (U17 à U21) doivent être composés de 4 filles ou garçons d'une même société tandis que les Ados (U10 à U15) de 3 jeunes.

En fonction des effectifs, à l'exception d'une section, chacune pouvait y participer à raison d'un groupe JT au minimum. Pour les adolescents, 3 sections sur les 12 pouvaient constituer un groupe. Une seule section n'a pas joué le jeu et n'a pas atteint l'objectif annuel.

Six groupes JT supplémentaires ont été enregistrés par rapport à 2017 tandis que chez les adolescents, le nombre de groupes a diminué de deux. Je remercie les responsables et moniteurs JT pour leur contribution et j'encourage les sections à constituer des groupes chez les JT et les Ados.

Effectivement, le potentiel total pour les JT est de constituer 29 groupes et 6 chez les Ados. Il manque donc 13 groupes à constituer toute catégorie confondue.

En 2018, nous avons organisé, pour la deuxième année consécutive, une finale de district du championnat de groupe.

Les groupes avaient un premier tour éliminatoire dans leur stand puis les 8 premiers groupes JT et les 3 groupes Ados se qualifient pour la finale de district. Malheureusement, une société n'a pas pris part à cette finale ce qui engendre au minimum un groupe potentiel de moins pour la qualification cantonale, voir Suisse.

Pour la qualification cantonale, les résultats du tour éliminatoire en stand et les résultats de la finale de district s'additionnent. Ce sont 30 groupes JT, toutes sections fribourgeoises confondues, qui peuvent être qualifiés à cette finale cantonale. 23 groupes sont répartis dans les différents districts. Les 7 derniers groupes se qualifient à cette finale s'ils sont classés dans les meilleurs groupes du canton.

Pour le district de la Gruyère, les 5 meilleurs groupes du district sont qualifiés pour la finale cantonale. Sur les 7 groupes restant, aucun groupe supplémentaire du district ne s'est qualifié.

Pour les adolescents, le canton a pris le parti de ne pas organiser de finale cantonale. Les groupes qui se qualifient, s'affronteront directement en finale suisse. Ce sont les 36 meilleurs groupes sur la Suisse qui peuvent prendre part à cette finale. De ce fait, leur qualification s'est faite à l'addition du tour éliminatoire en stand et de la finale de district. Malheureusement, aucun groupe du district ne s'est qualifié pour la finale suisse.

Le programme du premier tour en stand, de la finale de district et cantonale est identique, à savoir, 3 coups d'essai, 6 coups par coups et 4 coups de série sur cible A10.

17.6.1 Éliminatoire de district, tour en stand

Groupes Ados (U10 à U15)

Rang	Section	Nom du groupe	Résultat du groupe	Résultat le plus élevé
1	Vuadens	Vuadens I	253	87
2	Vuadens	Vuadens II	229	79
3	Charmey	Charmey Ado I	201	71

Groupes JT (U17 à U21) : 8 groupes ont participé à la finale de groupe du district.

Rang	Section	Nom du groupe	Résultat du groupe	Résultat le plus élevé
1	La Roche	La Roche JT	365	94
2	Sauthaux	Sauthaux JT II	360	91
3	Gruyères	Gruyères JT 1	348	91
4	Sauthaux	Sauthaux JT I	348	90
5	Bas-Intyamon	Bas-Intyamon I	348	88
6	Gruyères	Gruyères JT II	343	88
7	Bas-Intyamon	Bas-Intyamon II	337	88
8	Sâles - Vaulruz	Sâles - Vaulruz JT I	328	85
9	Haut-Intyamon	Haut-Intyamon I	325	87
10	Charmey	Charmey JT	323	87
11	Haut-Intyamon	Haut-Intyamon II	322	87
12	Corbières-Cerniat	Corbières-Cerniat I	309	83
13	Echarlens	Echarlens JT I	295	84
14	Sorens	Sorens JT	290	78
15	Sâles - Vaulruz	Sâles - Vaulruz JT 2	287	78
16	Bas-Intyamon	Bas-Intyamon III	287	76
17	Haut-Intyamon	Haut-Intyamon III	275	70
18	Echarlens	Echarlens JT II	268	73
19	Echarlens	Echarlens JT III	212	68

17.6.2 *Finale de district*

Groupes JT (U17 à U21)

Rang	Section	Nom du groupe	Résultat du groupe	Résultat le plus élevé
1	Gruyères	Gruyères JT 1	352	91
2	Bas-Intyamon	Bas-Intyamon I	336	87
3	La Roche	La Roche JT	331	87
4	Gruyères	Gruyères JT II	326	89
5	Bas-Intyamon	Bas-Intyamon II	318	89
6	Haut-Intyamon	Haut-Intyamon I	318	83
7	Sâles-Vaulruz	Sâles - Vaulruz JT I	239	84

Groupes Ados (U10 à U15)

Rang	Section	Nom du groupe	Résultat du groupe	Résultat le plus élevé
1	Vuadens	Vuadens I	233	80
2	Charmey	Charmey Ado I	206	81
3	Vuadens	Vuadens II	195	69

17.7 Finale cantonale à la Montagne de Lussy, le 18 août 2018

Les groupes JT des sociétés de tir de Gruyères (2 groupes), Bas-Intyamon (2 groupes), La Roche, ont été qualifiés pour cette finale cantonale de groupe. Malheureusement, Gruyères n'a pas pu y participer.

17.7.1 Classement des JT (26 groupes de 4 tireurs classés)

Rang	Section	Résultat 1er tour	Résultat 2ème tour	Résultat du groupe
1	Liebistorf 1	359	355	714
2	St. Ursen	352	354	706
3	Vuisternens-dvt-Romont	341	352	693
9	Bas-Intyamon I	341	327	668
11	La Roche	324	339	663
25	Bas-Intyamon II	283	312	595

17.7.2 Finale suisse à Emmen, le 22 septembre 2018

Aucun groupe de la Gruyère n'est parvenu à se qualifier pour la finale suisse tant chez les JT que les Ados. Les résultats sont disponibles sur le site de la FSTS.

17.8 Finale suisse JU+VE à Thoune, le 27 octobre 2018

Le second objectif des sections était de participer aux qualifications de la finale suisse JU+VE à raison d'un JT et/ou Ado au minimum. Chaque section recevait, en fonction de l'effectif 2017, un certain nombre de feuilles de stand pour tirer cette qualification à domicile. Les jeunes sélectionnés dans les sections pouvaient choisir de tirer le programme au Fass90 ou à la carabine standard. Le tir était composé de 2 fois 10 coups par coups. Le nombre de coups d'essai était libre.

10 sociétés ont participé à cette qualification représentant ainsi 38 tireurs, soit 14 Ados et 24 JT. Dans la catégorie JT-F90, Simon Maag, Vuadens, Julien Doutaz, Gruyères, Anthony Vuichard, Bas-Intyamon, Gilles Pythoud, Gruyères et Fabien Gremaud, Sauthaux ont réussi à se qualifier pour la finale suisse JU+VE à Thoune.

Estéban Jordan, Vuadens, se qualifie dans la catégorie Ado-F90. Tous prennent part à cette finale.

Afin d'y prendre part, nous avons organisé un transport commun pour le district. Un aller silencieux et un retour fêté.

Effectivement, nous avons le potentiel pour faire d'excellents résultats, à titre d'exemple, Simon Maag, Vuadens, s'est distingué lors de cette finale et s'est offert la 3^{ème} place de ce concours.

En comparaison à 2017, la participation a nettement augmenté et je félicite les responsables d'avoir encouragé ce tir auprès des jeunes. Selon l'effectif des cours, nous pouvons parfaitement imaginer une augmentation massive à ce concours.

Malheureusement, je ne peux pas communiquer davantage sur les résultats, la FST ayant modifié leur site Internet, je n'ai pas pu les trouver.



17.9 Challenges et divers

Au moment de l'édition du rapport, les challenges et prix divers attribués par le canton n'étaient pas connus. Le palmarès de ces prix se trouve dans le rapport cantonal.

17.10 Conclusion et remerciements

Les objectifs fixés en début de saison avec les responsables et les moniteurs des sociétés de tir ont tous été atteints à ma grande satisfaction, à savoir la participation des sections au concours de groupe et à la finale JU+VE. Effectivement, l'augmentation de la participation au concours de groupe été grandement améliorée tout comme celle à la finale JU+VE. Même si nous pouvons encore faire mieux, parfois, il vaut mieux la qualité que la quantité. Ces objectifs seront reconduits à l'identique pour 2019 permettant ainsi d'assoir les calendriers et l'organisation des sociétés. Le seul bémol à apporter à la saison 2018 est la non-participation d'une section à la finale de district du concours de groupe tout comme celle de la finale cantonale de groupe.

Il ne faut effectivement pas oublier que le cours JT ne s'arrête pas uniquement au concours des jeunes et à leur cours mais qu'il y a de quoi faire avec différents autres concours. J'encourage les responsables et moniteurs de tir à favoriser ces autres concours mais aussi ceux des sociétés avoisinantes pour que les jeunes puissent acquérir un maximum d'expérience. Pour la pérennité de nos sociétés, il est nécessaire d'intégrer nos jeunes dans nos sociétés. Participer à d'autres concours internes ou externes est la bonne occasion et le bon moyen de procéder.

Les responsables JT du district et moi-même avons débuté la saison par notre séance annuelle durant laquelle nous avons réalisé un tableau de bord des objectifs. Ce tableau nous permet de suivre, d'améliorer et de faire évoluer nos sociétés de tir pour l'encadrement de nos jeunes. Par exemple, nous devons nous interroger sur la formation de nos moniteurs, sur l'organisation de nos finales ou encore sur notre recrutement. Malgré de belles théories et de beaux tableaux, chacun d'entre nous a un certain nombre de responsabilités personnelles, familiales ou professionnelles qui ne nous permettent pas toujours de réagir et de créer rapidement. Ceci est la constatation personnelle que j'ai pu faire durant la saison 2018, raison pour laquelle, il est impératif de repenser la manière de fonctionner de notre groupe de travail, à savoir entre les responsables JT et moi-même, et de nous faciliter le travail courant dans le but de se concentrer sur le développement.

Afin de pallier la diminution des effectifs et améliorer le recrutement, nous avons émis la possibilité d'organiser des portes-ouvertes ou des journées sportives dans le cadre des écoles. Cet objectif sera atteint le 26 juin 2019 puisque nous pourrons organiser une journée sportive dans le cadre de l'école professionnelle de Bulle pour les apprentis qui s'y sont inscrits. Nous avons enregistré 161 inscriptions et avons sélectionné 100 participants. Tous ces jeunes ne proviennent pas uniquement du district mais ce chiffre est l'exemple parfait que nous pouvons améliorer notre processus de recrutement.

Pour conclure, je suis satisfaite de l'engagement des responsables et des moniteurs JT ainsi que des jeunes très bien disciplinés. J'ose espérer leur avoir apporté mon soutien dans l'exercice de leur fonction. Je les remercie vivement pour leur implication et l'encadrement qu'ils apportent à ces jeunes.

Je les remercie aussi pour leur disponibilité et le travail conséquent qu'ils effectuent durant la saison que ce soit tant pour la formation des jeunes, que pour la partie administrative.

Je me réjouis de pouvoir à nouveau collaborer avec les responsables et moniteurs des sociétés de tir du district pour la saison 2019 et les encourage à persévérer dans leur proactivité en proposant des projets pour la formation.

*Léonie SUDAN
Responsable des JT*

18. Association des Matcheurs de la Gruyère – 2018

18.1 Championnat Gruérien - 10 mètres AC

18.1.1 Qualification match de 40 coups – Elite

<u>Rang</u>	<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Année</u>	<u>P1</u>	<u>P2</u>	<u>P3</u>	<u>P4</u>	<u>Total</u>
1	LENGE	Roberto	1980	96	97	98	96	387
2	WAEBER	Lauriane	1993	96	97	96	95	384
3	OVERNEY	Sébastien	1972	91	100	93	98	382
4	BASSET	Thomas	1995	94	97	97	94	382
5	PRIVET	Bertrand	1979	95	93	98	92	378
6	GACHET	Siméon	1979	94	91	97	95	377
7	DOHNER	Martin	1963	98	95	90	93	376
8	MONNEY	Pierre	1981	93	93	93	91	370
9	RISSE	Olivier	1979	90	90	93	91	364
10	MARADAN	Marie-Claude	1987	89	89	90	88	356
11	GACHET	Florian	1993	90	92	91	83	356
12	LOPEZ	Ricardo	1977	82	84	86	83	335

18.1.2 Finale – Elite

<u>Rang</u>	<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>TOTAL APRES 5 COUPS</u>	<u>TOTAL APRES 10 COUPS</u>	<u>TOTAL APRES 12 COUPS</u>	<u>TOTAL APRES 14 COUPS</u>	<u>TOTAL APRES 16 COUPS</u>	<u>TOTAL APRES 18 COUPS</u>	<u>TOTAL APRES 20 COUPS</u>	<u>TOTAL APRES 22 COUPS</u>	<u>TOTAL APRES 24 COUPS</u>
1	WAEBER	Lauriane	50,4	101,2	121,1	141,2	161,6	181,5	202,0	221,6	242,30
2	BASSET	Thomas	50,3	101,6	121,9	142,4	162,8	181,5	201,3	222,2	240,70
3	OVERNEY	Sébastien	46,8	96,8	116,7	137,2	157,6	176,4	195,2	215,7	
4	DOHNER	Martin	46,8	97,2	115,3	135,0	155,4	174,9	193,5		
5	GACHET	Siméon	48,1	97,6	116,7	136,4	155,1	173,9			
6	PRIVET	Bertrand	47,5	94,6	114,8	132,9	152,7				
7	MONNEY	Pierre	49,6	94,9	112,7	132,7	132,7				
8	RISSE	Olivier	39,7	84,9	102,6	102,6	102,6				

18.1.3 Match de 40 coups – Vétérans

<u>Rang</u>	<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Année</u>	<u>P1</u>	<u>P2</u>	<u>P3</u>	<u>P4</u>	<u>Total</u>
1	GOTHUEY	André	1950	99	97	97	99	392
2	GRANGIER	Pierre	1949	97	97	96	96	386
3	PRELAZ	Marcel	1933	94	90	91	91	366
4	RICHOZ	Louis	1950	88	93	84	90	355

18.1.4 Match de 40 coups – Juniors

Rang	Nom	Prénom	Année	P1	P2	P3	P4	Total
1	MAAG	Simon	2001	92	97	90	92	371

18.1.5 Match de 20 coups – Jeunesse

Rang	Nom	Prénom	Année	P1	P2	Total
1	MAAG	Tania	2004	88	89	177
2	MAAG	Mélissa	2004	83	85	168

18.2 **Championnat Gruérien - 10 mètres PAC**

18.2.1 Match de 40 coups – Elite

1er	Grangier Samuel	1990	97	93	91	94	=	375
2e	Boschung Olivier	1982	91	92	93	93	=	369
3e	Castella Flavian	1992	89	86	88	86	=	349
4e	Kaeser Philippe	1972	92	84	80	90	=	346
5e	Rigolet Josephe	1960	89	83	87	86	=	345

18.2.2 Match de 40 coups – Elite appuyé

1er	Mornod Jean-Jacques	1961	96	98	98	97	=	389
2e	Robert Nicole	1953	97	94	93	95	=	379
3e	Von Allmen Gérard	1951	90	96	91	94	=	371
4e	Quartenoud Paul	1952	89	93	91	87	=	360
5e	Dougoud René	1947	92	85	84	94	=	355

18.2.3 Match de 20 coups – Jeunesse

1er	Jaquet Antoine	2004	80	79	=	159
2e	Pasquier Aymeric	2001	76	76	=	152
3e	Krähenbühl Léo	2003	68	66	=	134
4e	Krähenbühl Emilie	2006	54	60	=	114
5e	Dénervaud Chiara	2002	57	47	=	104
6e	Corpataux Lucas	2005	47	39	=	86

18.3 Championnat Gruérien pistolet – 25 et 50 mètres

18.3.1 Junior 25m C

Rang	Nom	Prénom	Résultats
1	Pasquier	Aymeric	517
2	Jaquet	Antoine	405
3	Corpateaux	Lucas	262

18.3.2 Elite 25m C

Rang	Nom	Prénom	Résultats
1	Mornod	Jean-Jacques	563
2	Jaquet	Lucas	556
3	Schnider	Marc	553
4	Rime	Marc	551
5	Kaeser	Philippe	546
6	Alvarez	José	536
7	Robert	Nicole	528
8	Rigolet	Joseph	522
9	Pasquier	Gérald	495
10	Castella	Flavian	486
11	Andrey	Lauriane	466
12	Kellerhals	Gérald	421
13	Gendre	Bob	378

18.3.3 Elite 50m B

Rang	Nom	Prénom	Résultats
1	Mornod	Jean-Jacques	555
2	Rime	Marc	542
3	Rigolet	Joseph	531
4	Alvarez	José	524
5	Robert	Nicole	511

18.3.4 Elite 50m A – sans appui

Rang	Nom	Prénom	Résultats
1	Rime	Marc	514
2	Rigolet	Joseph	454
3	Catsella	Flavian	424

18.3.5 Elite 50m A - appuyé

Rang	Nom	Prénom	Résultats
1	Mornod	Jean-Jacques	474
2	Robert	Nicole	423

18.4 Match inter-Gruyère air comprimé carabine 10m

Nom Prénom	P1	P2	P3	P4	FR	BE	VD	+10.3
1. WAEBER Lauriane	98	97	96	97	388			19x
2. LENGE Roberto	97	98	97	96	388			15x
3. BASSET Thomas	97	95	97	96	385			15x
4. PILET Johann	97	95	96	96			384	17x
5. AT Rémy	95	97	97	94	383			15x
6. HENCHOZ Patrick	96	94	95	94			379	9x
7. DOHNER Martin	97	94	93	94	378			11x
8. PRIVET Bertrand	92	92	91	94	369			13x
9. PERROD Stephan	93	93	92	91			369	8x
10. WINGEIER Martin	90	93	90	94		367		10x
11. GACHET Siméon	92	94	91	89	366			5x
12. REICHENBACH Daniel	91	94	94	86		365		8x
13. MATTI Hubert	91	92	88	91		362		6x
14. HENCHOZ Denis	93	92	85	89			359	9x
15. STAUFFER Rudolf	82	92	90	92		356		6x
16. ZUMBRUNNEN Reinhard	80	83	85	79		327		1x

18.5 Match inter-Gruyère 300 m / 2 positions

Nom Prénom	C	C	C	G	G	G	FR	BE	VD
1. REICHENBACH Daniel	97	98	94	93	93	94		569	
2. PERREN Pierre-François	93	95	98	91	91	94			562
3. HENCHOZ Patrick	93	97	94	88	93	95			560
4. MATTI Hubert	95	98	91	93	93	90		560	
5. STAUFFER Rudolf	95	96	98	89	91	89		558	
6. REMY Bernard	95	96	97	88	87	85	548		
7. REMY Clément	93	93	94	86	90	87	543		
8. GACHET Gilbert FA90	94	94	90	91	79	92	540		
9. WÜRSTEN Ueli	92	92	93	88	86	87		538	
10. BORCARD Hugo	97	95	95	82	83	85	537		
11. HEIMBERG Fritz	93	93	90	74	83	78		511	

18.6 Match inter-Gruyère 300 m / 3 positions

	G	G	C	C	D	D			
1. PERROD Stephan	89	90	93	93	82	90			537
2. WINGEIER Martin	89	82	97	96	71	74		509	

18.7 Match inter-Gruyère carabine 50m

Nom Prénom	G	G	C	C	D	D	FR	BE	VD
1. HENCHOZ Patrick	93	96	97	98	89	90			563
2. BASSET Thomas	90	88	97	97	88	93	553		
3. OVERNEY Sébastien	93	90	98	96	85	91	553		
4. DOHNER Martin	92	90	95	98	86	86	547		
5. LENGE Roberto	92	86	93	95	88	91	545		
6. PILET Johann	92	89	99	96	85	83			544
7. REICHENBACH Daniel	95	95	96	96	72	87		541	
8. PERROD Stephan	90	91	96	95	81	87			540
9. HENCHOZ Denis	90	90	97	96	81	78			532
10. ZBINDEN Pierre-Alain	88	87	92	94	81	81	523		
11. WÜRSTEN Ueli	91	92	96	97	72	72		520	
12. PASSAPLAN François	89	82	93	98	82	71	515		
13. WINGEIER Martin	88	83	93	96	71	76		507	
14. ZUMBRUNNEN Reinhard	87	83	97	95	68	70		500	
15. HEIMBERG Fritz	92	88	95	94	66	58		493	

Flavian CASTELLA
Président des matcheurs de la Gruyère

Joël ANSERMOT
Président de la FSTG

**Médailles
Coupes
Challenges
Pin's
Croix de fête
Prix de sociétés
Autocollants
Porte-clefs
T-Shirts
Articles textiles**



LOUIS IMHOF SA

Médailleur

Catalogues en ligne

www.imedaille.ch

2852 Courtételle

Vieux-Moulin 46 - Tél. + Fax: 032 422 39 14

E-Mail : imedaille@bluewin.ch